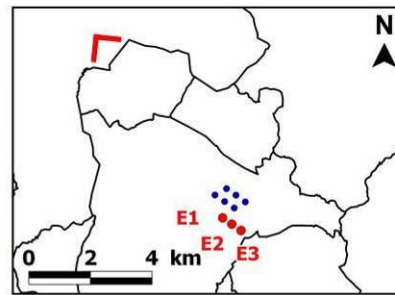
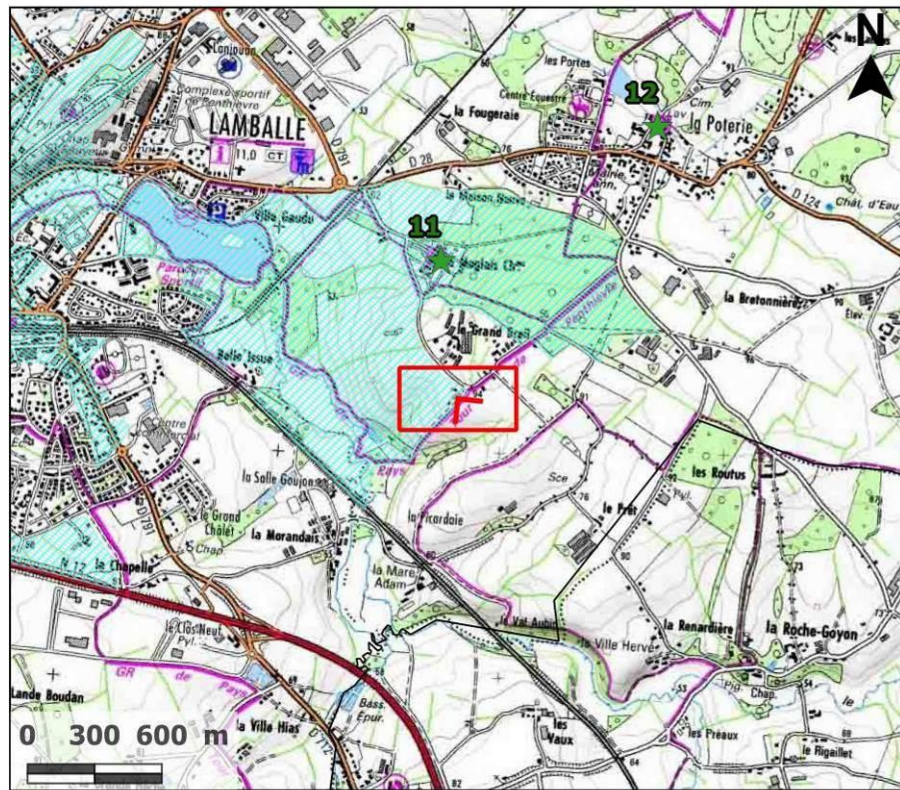




AVAP de Lamballe

Point de vue n° 3 / AVAP Lamballe, sur le GR depuis le lieu dit Le Grand Breil



- Légende
- Point de vue
 - Eoliennes du projet
 - Eoliennes existantes
 - Limites communales
 - AVAP
 - Sites protégés Classé
 - Sites protégés Inscrit
 - Monuments historiques Classé
 - Monuments historiques Classé et Inscrit
 - Monuments historiques Inscrit

Caractéristiques du point de vue
Distance à l'éolienne la plus proche : 7.13 km



zoom

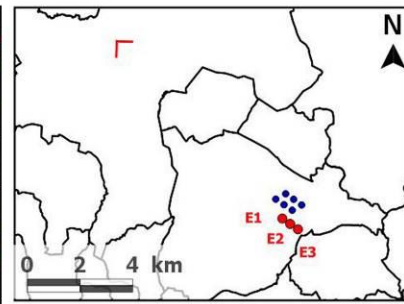
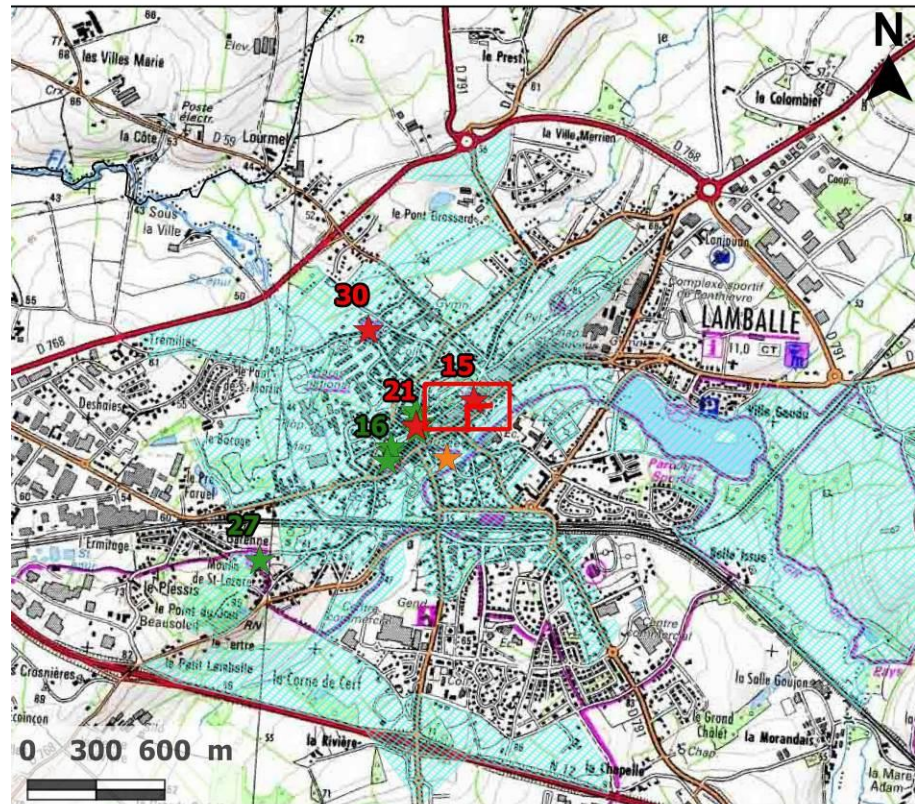
Eolienne du projet masquée Eolienne du projet visible



À l'intérieur de l'AVAP de Lamballe, les vues sont fermées. Il faut alors être situé sur des points relativement hauts (exemple parvis de l'église Notre-Dame) ou en limite Est de l'AVAP comme l'illustre le photomontage ci-dessus, pour apercevoir Plestan II. L'impact reste faible étant donné que les éoliennes en projet se superposent à celles existantes.

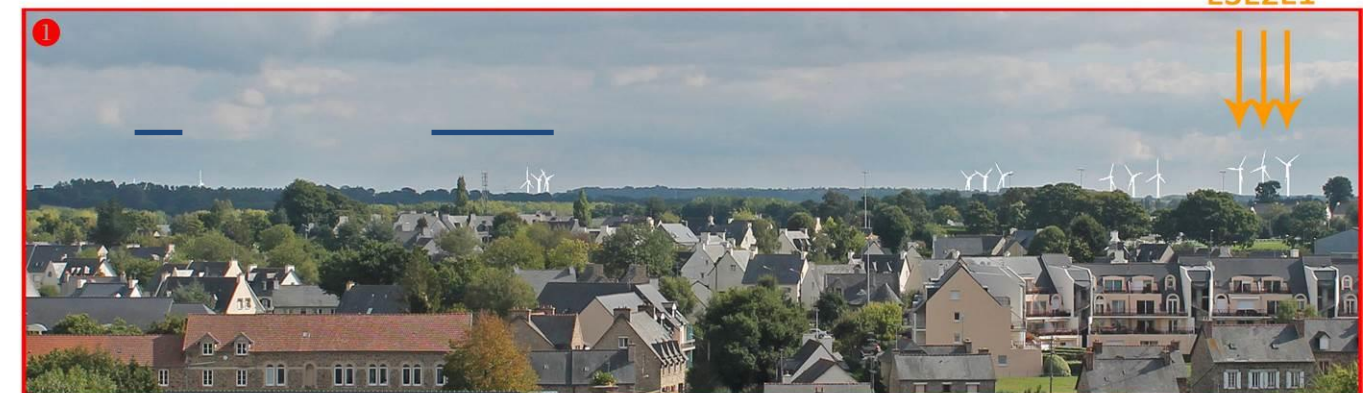
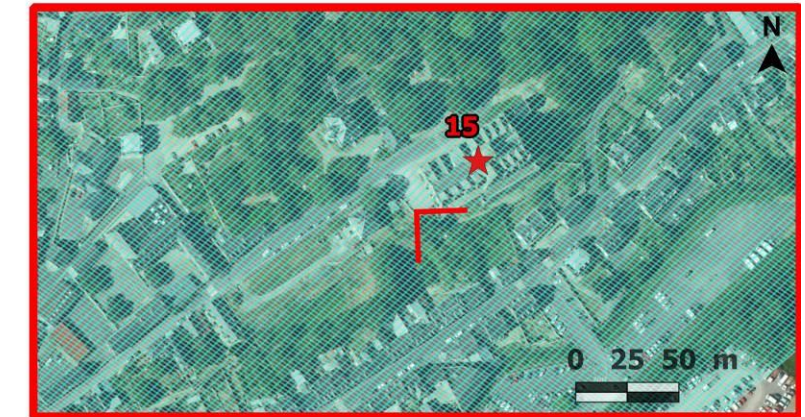


Point de vue n° 38 / Eglise Notre-Dame - LAMBALLE



- Légende**
- > Point de vue
 - Eoliennes du projet
 - Eoliennes existantes
 - Limites communales
 - AVAP
 - ★ Monuments historiques Classé
 - ★ Monuments historiques Classé et Inscrit
 - ★ Monuments historiques Inscrit
 - Sites protégés Classé
 - Sites protégés Inscrit

Caractéristiques du point de vue
 Distance à l'éolienne la plus proche : 8.67 km



← - - Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Voir commentaire précédent. Sous le trait noir, le parc éolien de Lamballe, sous les traits bleus, le parc éolien de Plestan/Plédéliac.

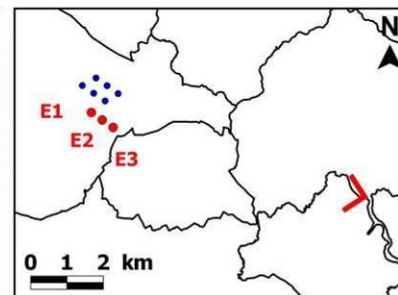
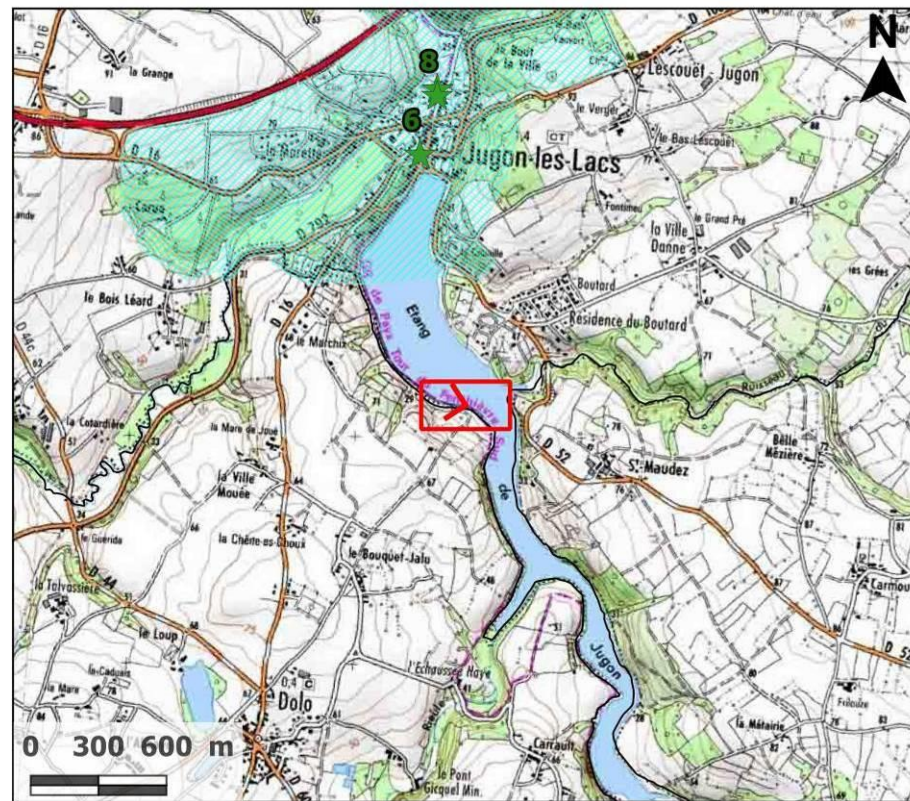
L'impact du projet sur les sites ou AVAP recensés dans le périmètre des 19 km est relativement faible. En effet, il ne crée pas d'impact supplémentaire sur le patrimoine protégé.



4.3.3 Visibilité et perception du projet éolien depuis les sites touristiques

Le tourisme est intimement lié au contexte patrimonial protégé du territoire. Bien souvent, les sites touristiques sont également des monuments historiques (Collégiale Notre-dame de Lamballe, Château de la Hunaudaye), des petites cités de caractères (Moncontour). Comme vu précédemment, le parc éolien de Plestan II perturbe peu voire pas les visions que l'on a déjà depuis ces lieux protégés. Les photomontages suivants présentent des points de vue depuis l'étang de Jugon-les-lacs et le GR de pays du Penthièvre.

Point de vue n° 48 / Etang rive Ouest JUGON



- Légende**
- Point de vue
 - Eoliennes du projet
 - Eoliennes existantes
 - Limites communales
 - AVAP
 - Sites protégés Classé
 - Sites protégés Inscrit
 - Monuments historiques Classé
 - Monuments historiques Classé et Inscrit
 - Monuments historiques Inscrit
- Caractéristiques du point de vue**
Distance à l'éolienne la plus proche E3 : 7.16 km



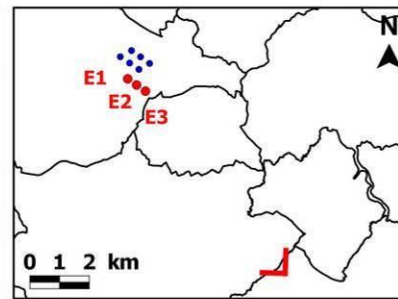
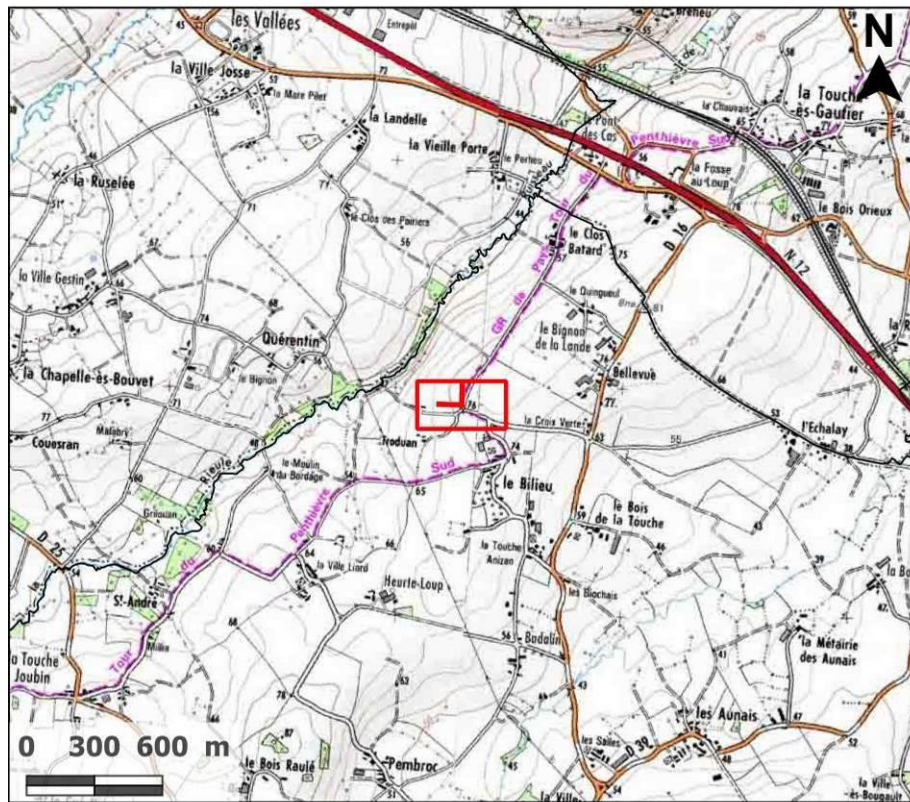
Eolienne du projet masquée Eolienne du projet visible



Depuis le lac de Jugon-les-Lacs, le projet ne sera pas visible.



Point de vue n° 49 / GR Penthièvre Le Billieu



- Légende
- Point de vue
 - Eoliennes du projet
 - Eoliennes existantes
 - Limites communales
 - AVAP
 - Sites protégés Classé
 - Sites protégés Inscrit
 - Monuments historiques Classé
 - Monuments historiques Classé et Inscrit
 - Monuments historiques Inscrit

Caractéristiques du point de vue
Distance à l'éolienne la plus proche E3 : 7.69 km



zoom

Eolienne du projet masquée Eolienne du projet visible



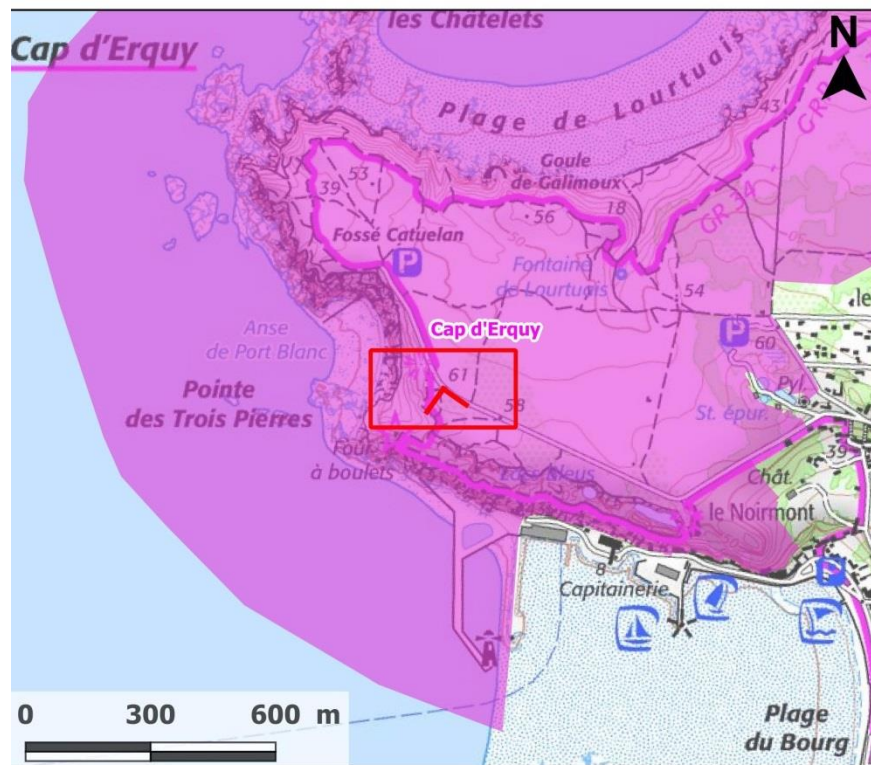
Depuis le GR de pays du Penthièvre, il sera possible de distinguer les éoliennes ; celles-ci restent à l'échelle du paysage. La différence de hauteur entre Plestan I et Plestan II reste acceptable dans ce large panorama.



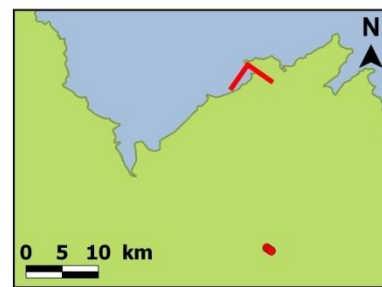
PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Point de vue n° 50 / Cap d'Erquy



← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Sites Classés

Caractéristiques du point de vue

Distance à la zone d'étude immédiate : 25.43 kilomètres



zoom sur le projet

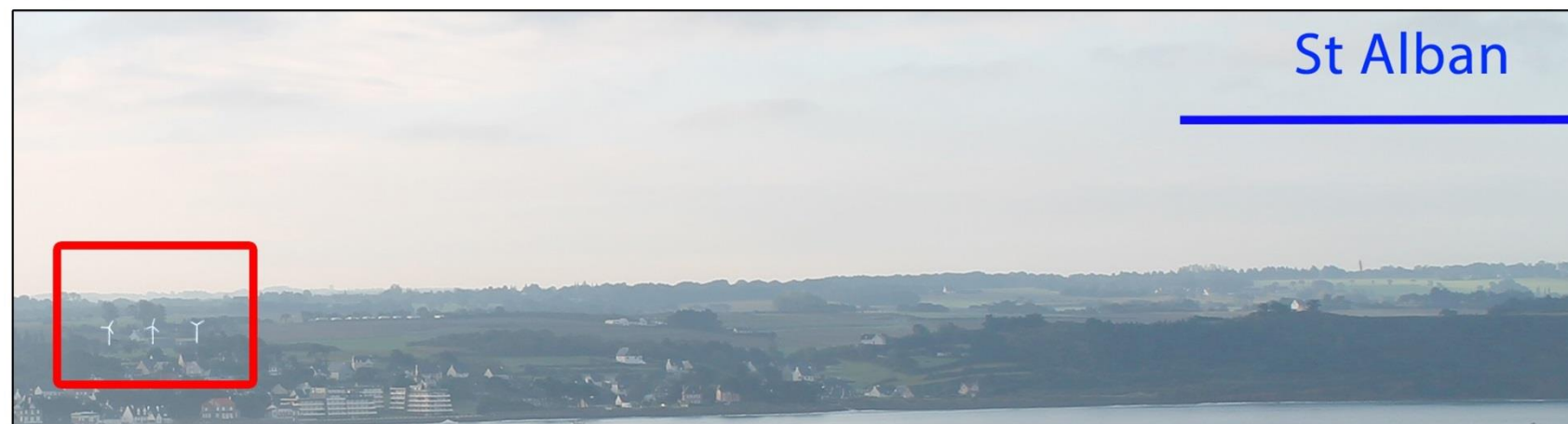


* Eoliennes forcées au premier plan



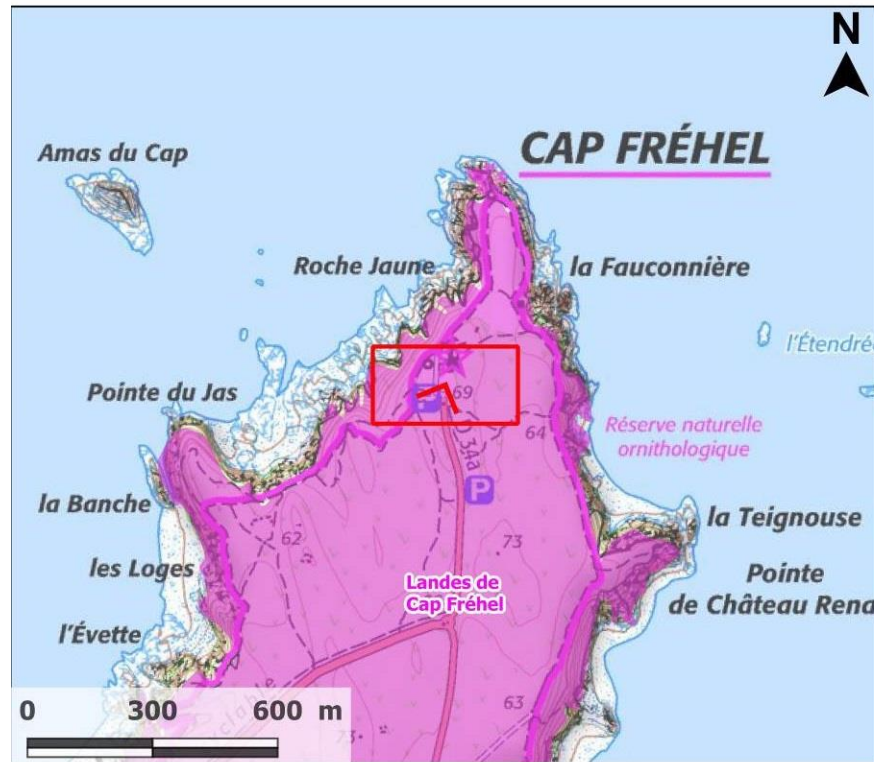
Depuis le cap d'Erquy, les éoliennes ne sont pas visibles.

zoom

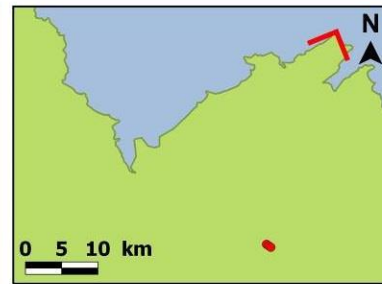




Point de vue n° 51 / Phare du Cap Fréhel



← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Légende

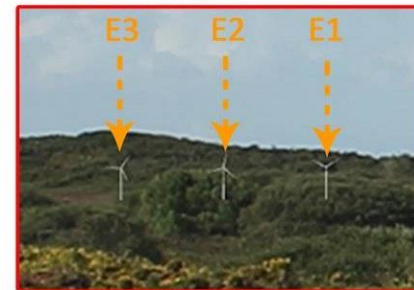
- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Sites Classés

Caractéristiques du point de vue

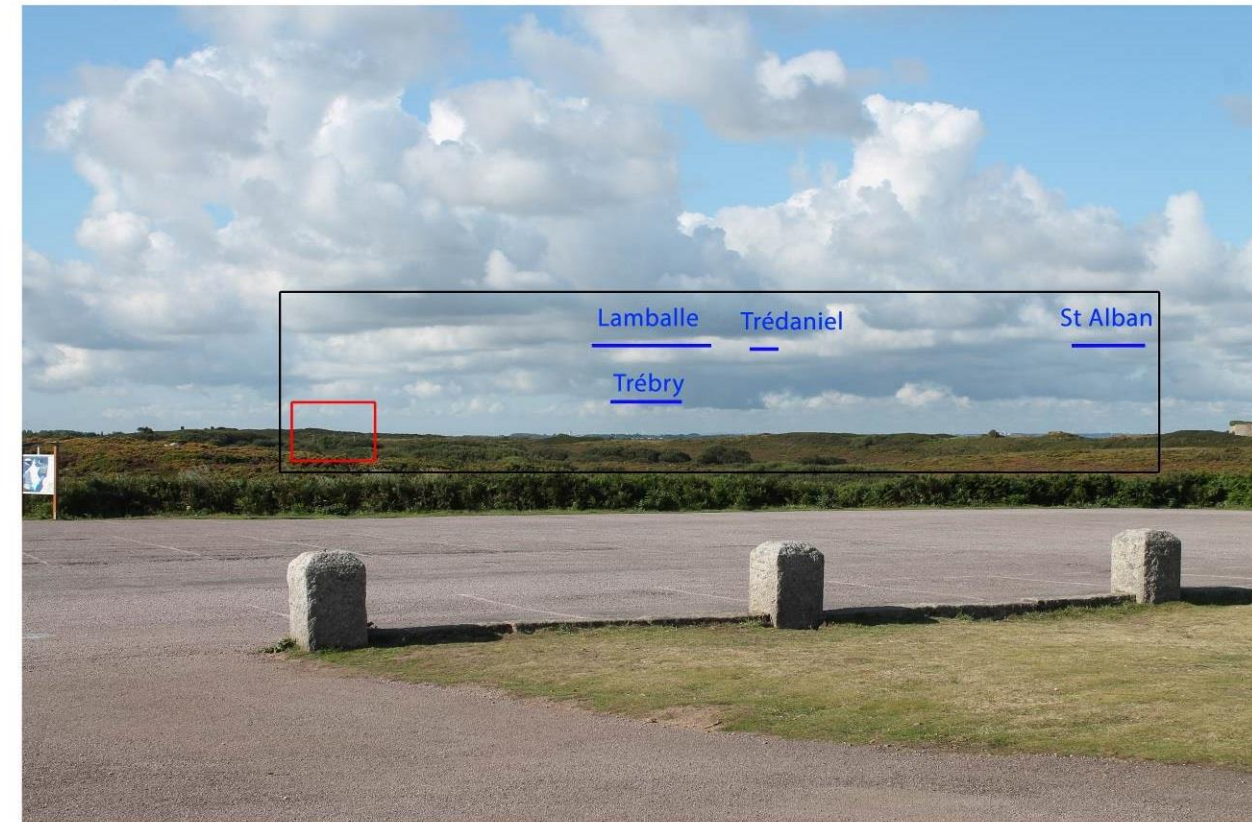
Distance à la zone d'étude immédiate : 30.9 kilomètres



zoom sur le projet

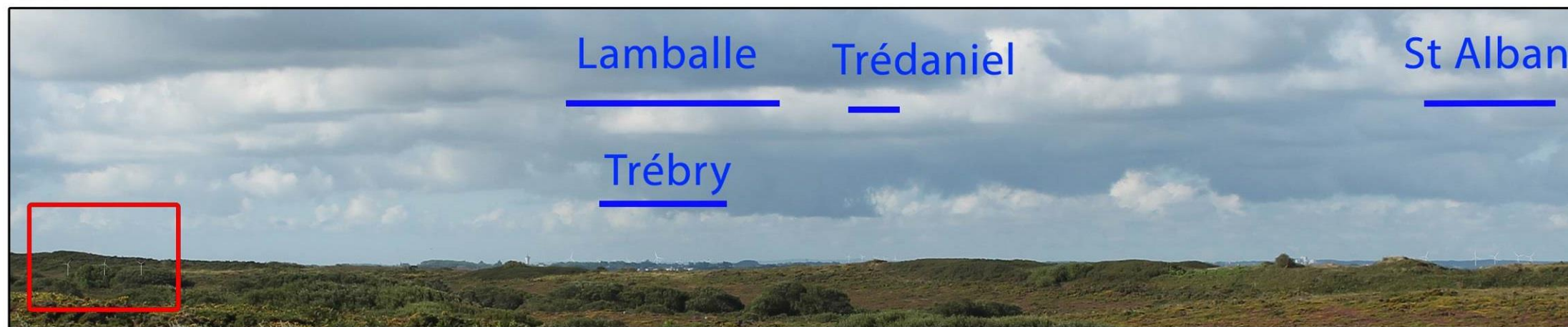


* Eoliennes forcées au premier plan



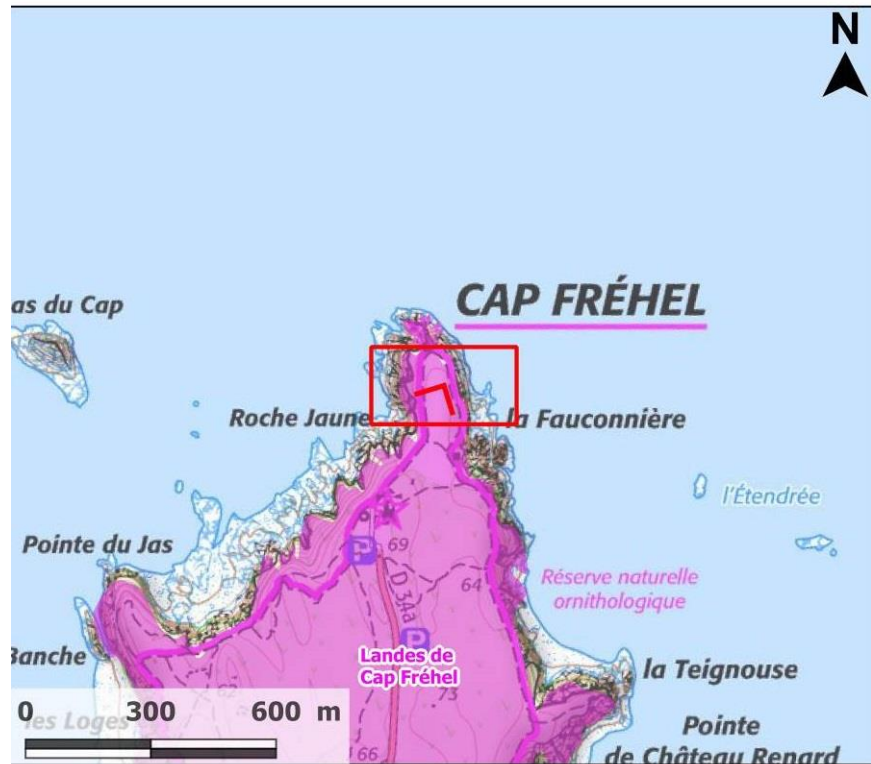
Depuis le cap Fréhel, les éoliennes ne sont pas visibles.

zoom

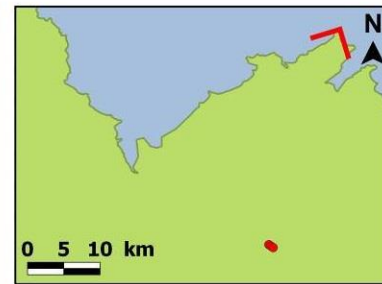




Point de vue n° 52 / Chemin côtier au Phare du Cap Fréhel



← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Sites Classés

Caractéristiques du point de vue

Distance à la zone d'étude immédiate : 31.3 kilomètres



zoom sur le projet



* Eoliennes forcées au premier plan



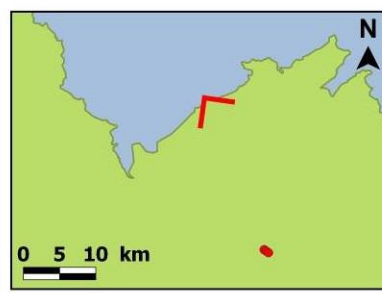
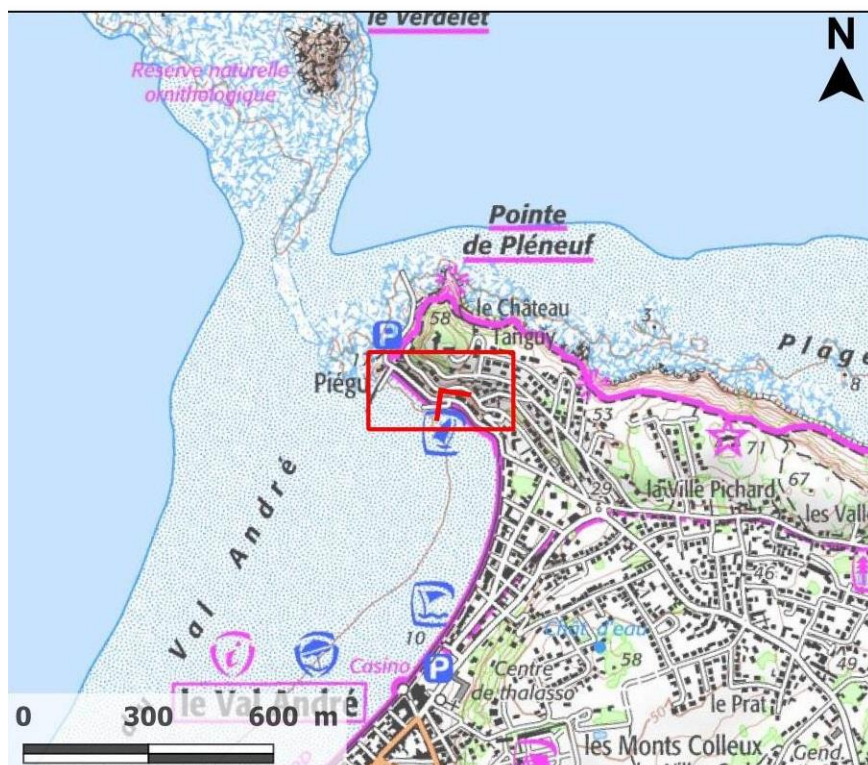
Depuis le cap Fréhel, les éoliennes ne sont pas visibles.

zoom





Point de vue n° 53 / Pointe de Pléneuf

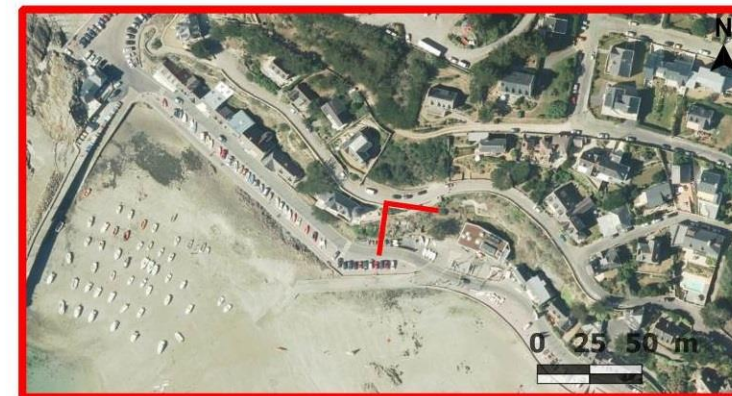


Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Sites Classés

Caractéristiques du point de vue

Distance à la zone d'étude immédiate : 22.46 kilomètres

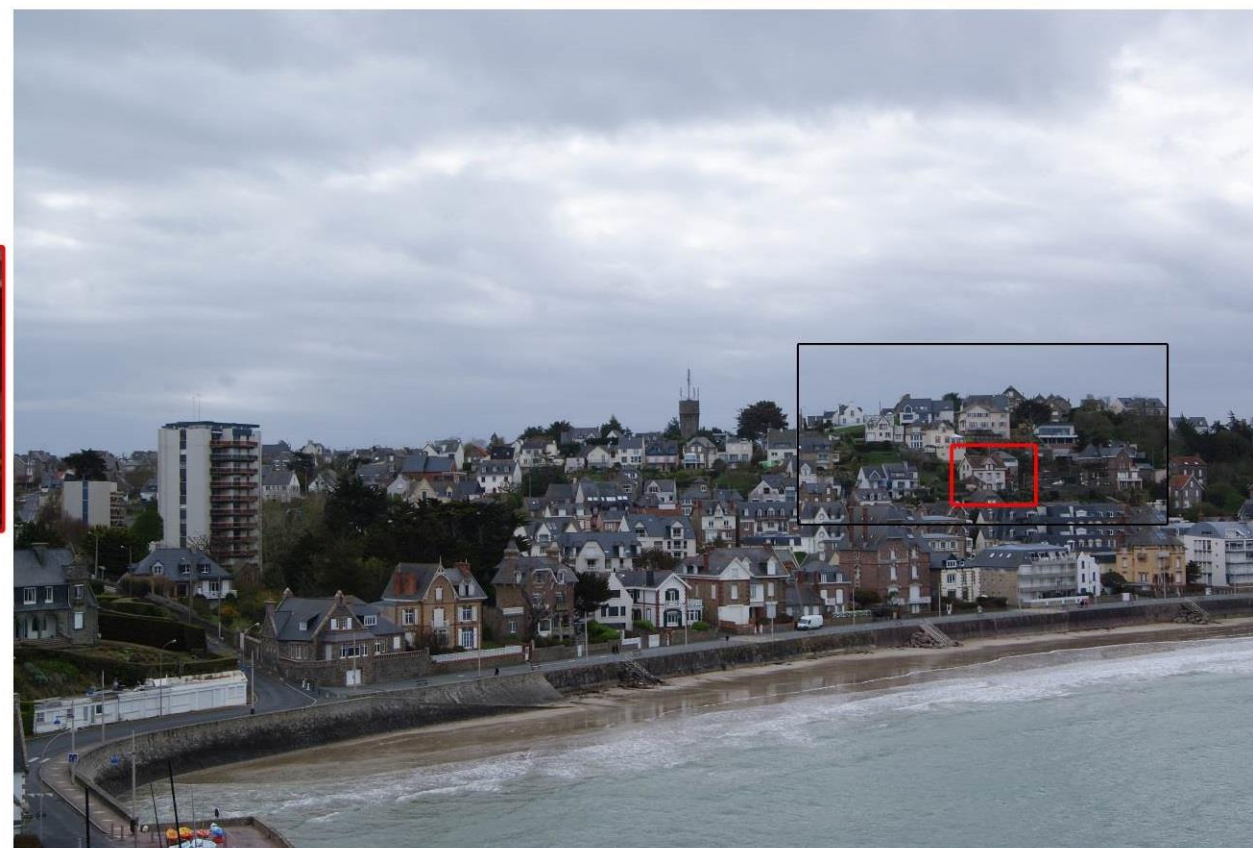


← - - - Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible

zoom sur le projet

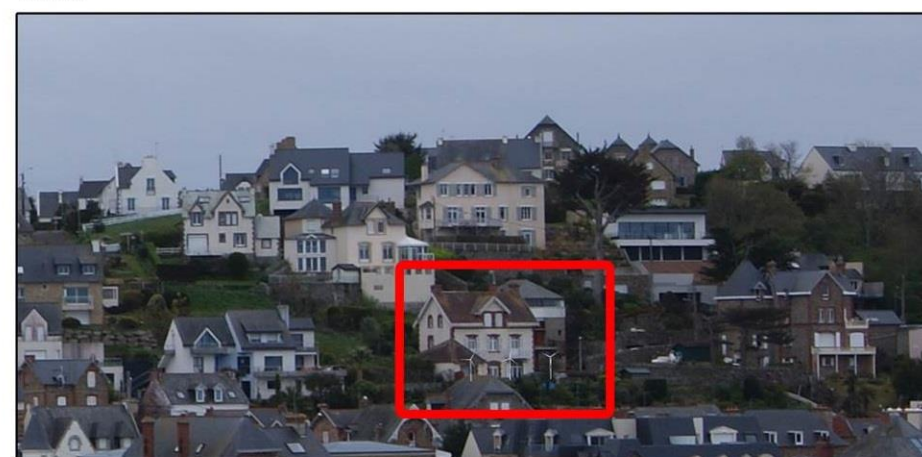


* Eoliennes forcées au premier plan



Depuis la pointe de Pléneuf, les éoliennes ne sont pas visibles.

zoom

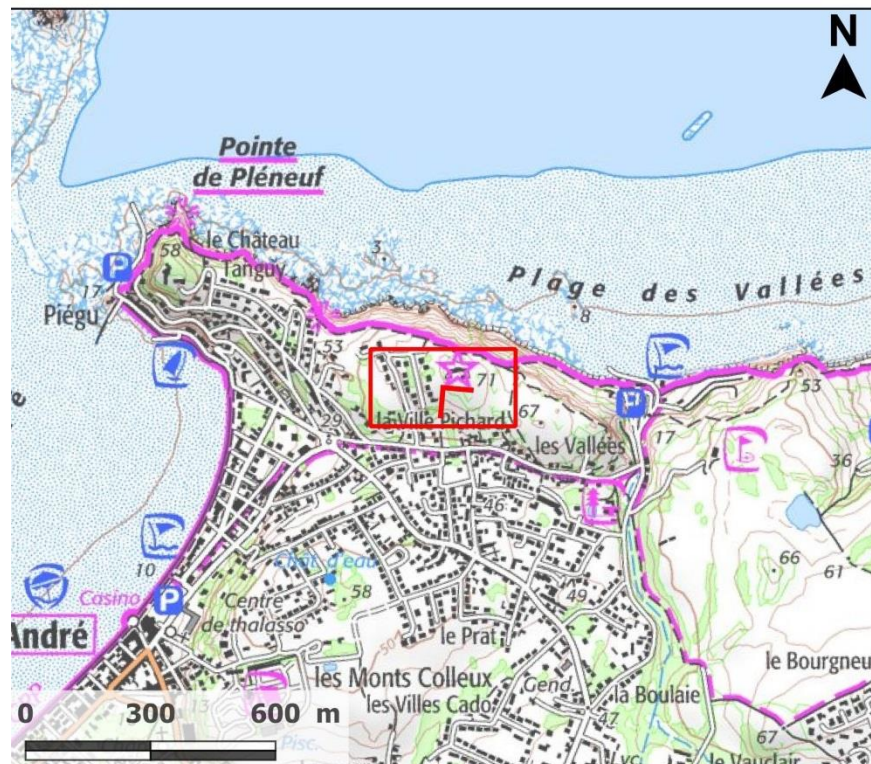




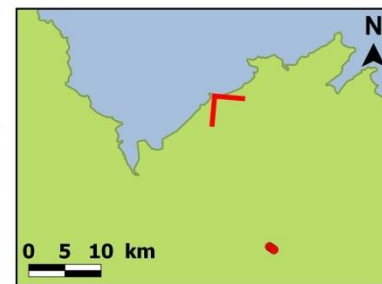
PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Point de vue n° 54 / Pléneuf - Ldt La Ville Richard



← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible



Légende

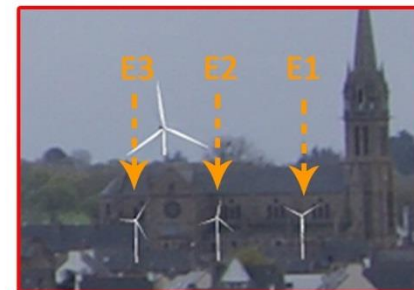
- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Sites Classés

Caractéristiques du point de vue

Distance à la zone d'étude immédiate : 22.11 kilomètres



zoom sur le projet



* Eoliennes forcées au premier plan

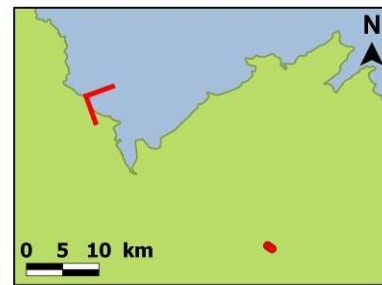
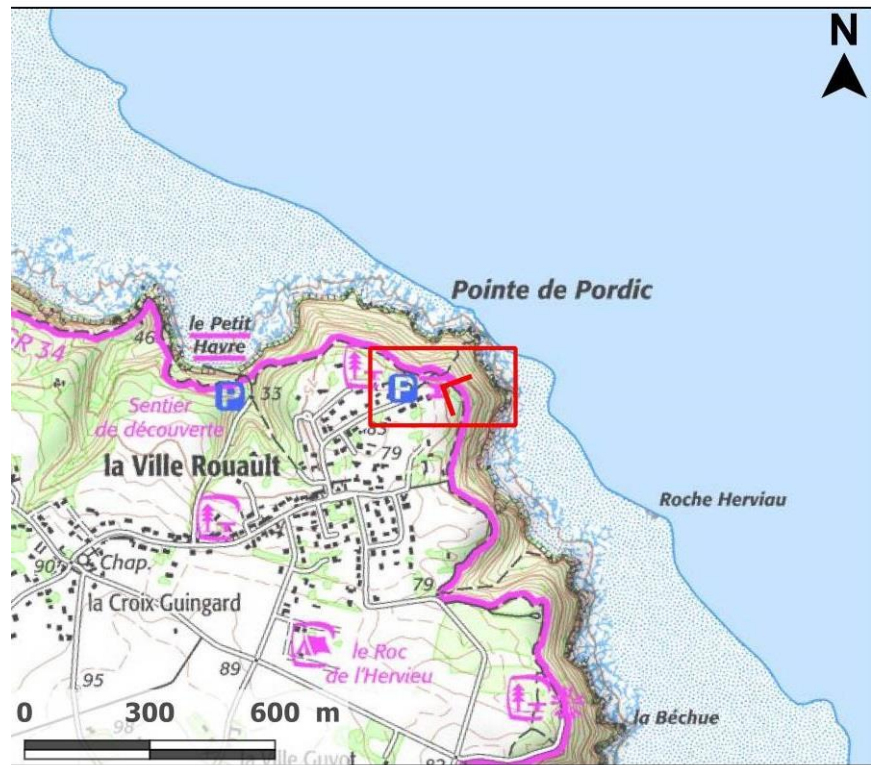


zoom





Point de vue n° 55 / Pointe de la Béchue à Pordic



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Sites Classés

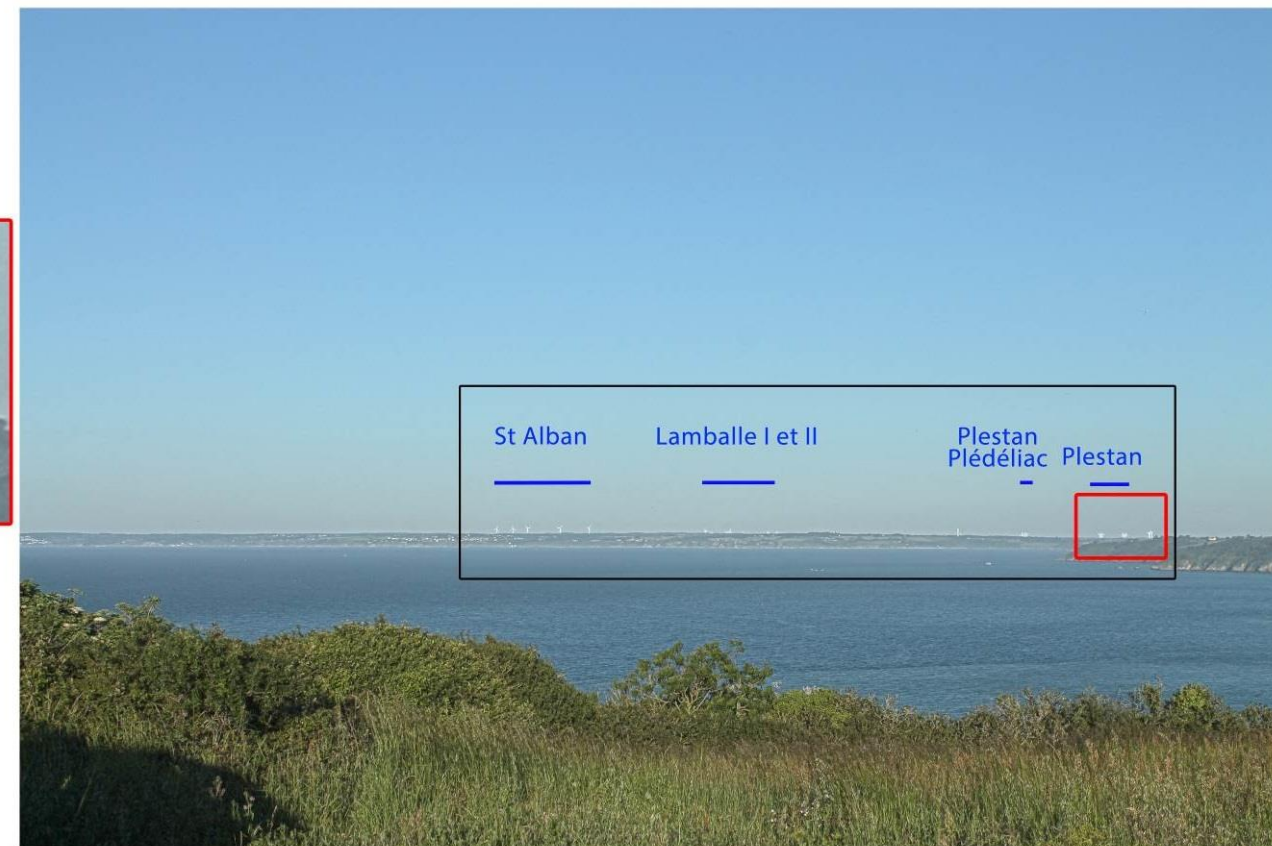
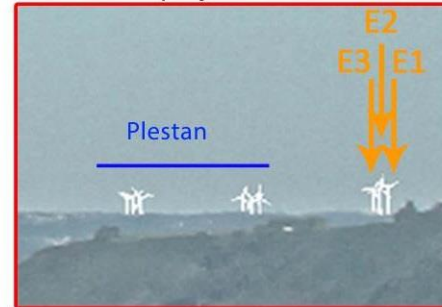
Caractéristiques du point de vue

Distance à la zone d'étude immédiate : 32.4 kilomètres



Eolienne du projet masquée
 Eolienne du projet visible

zoom sur le projet



Depuis la pointe de la Béchue à Pordic, les parcs de Saint Alban, Lamballe I et II, de Plestan, et de Plestan/Plédéliac, sont perceptibles.

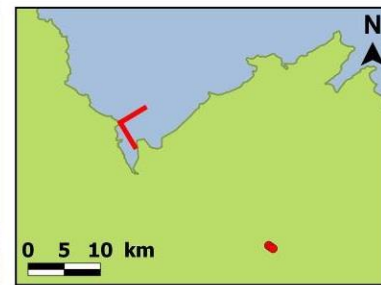
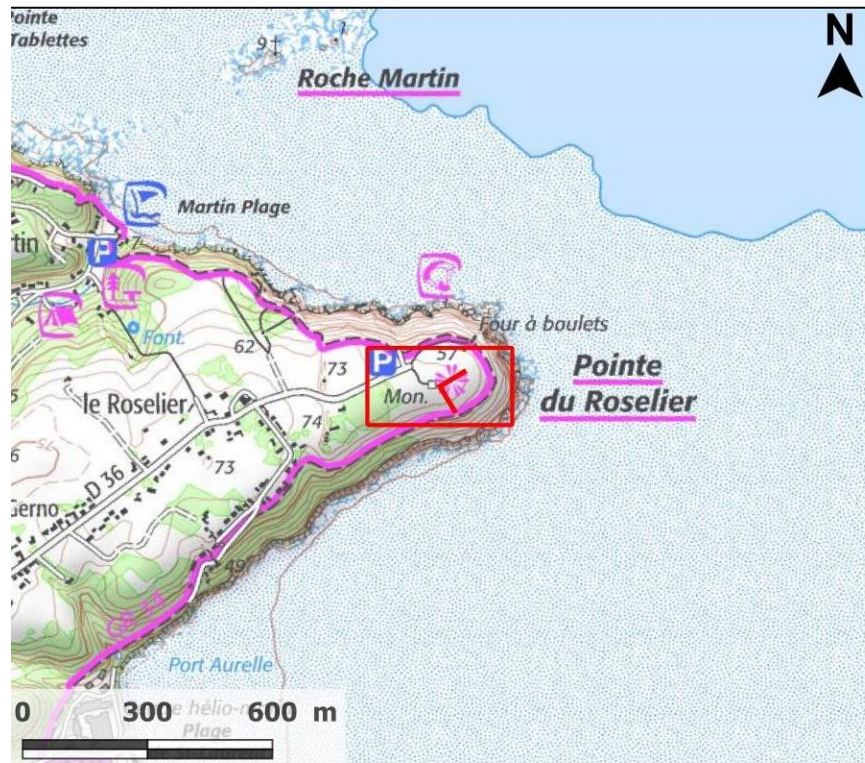
Le projet d'implantation de 3 éoliennes s'inscrit en cohérence avec l'existant sans créer de saturation visuelle.

zoom





Point de vue n° 56 / Pointe du Roselier à Plérin



Légende

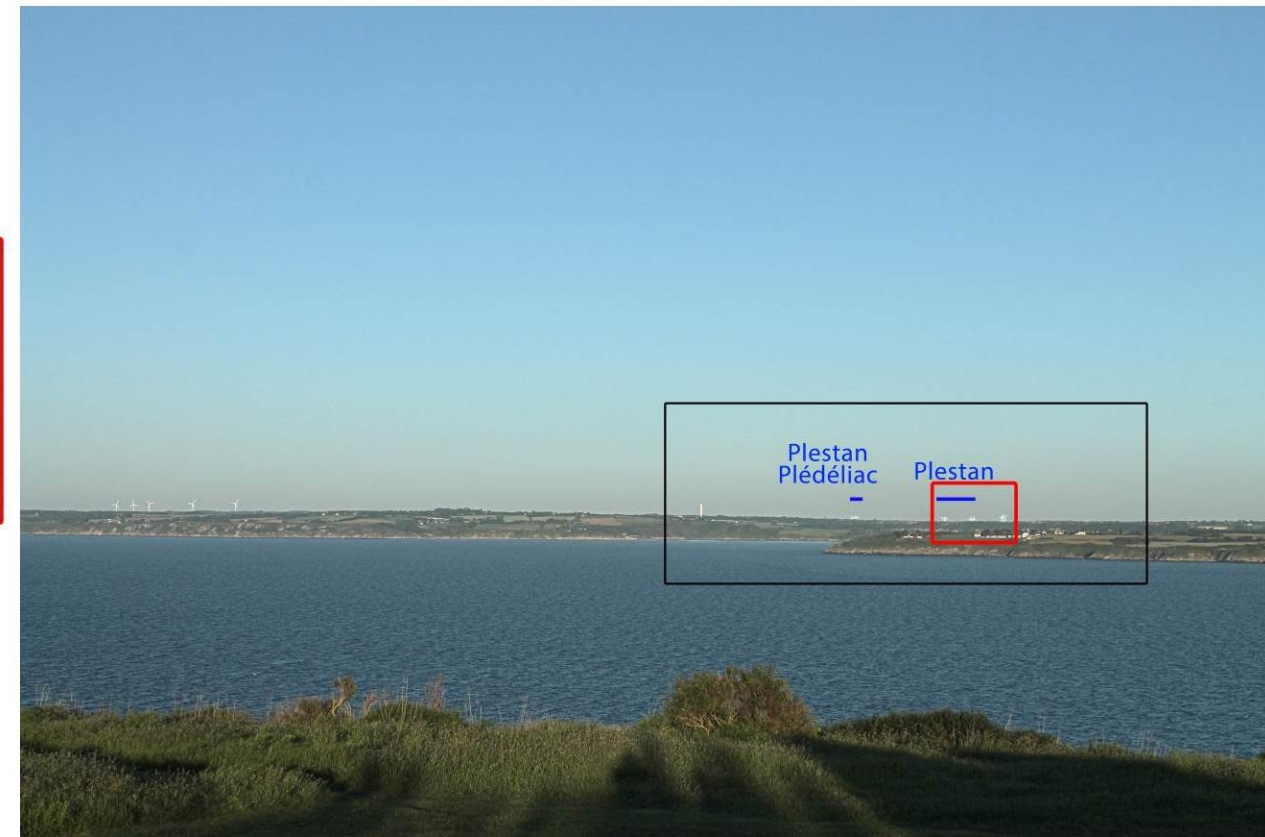
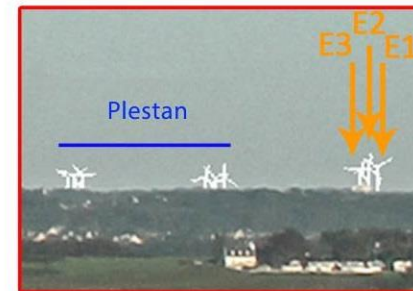
- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Sites Classés

Caractéristiques du point de vue
Distance à la zone d'étude immédiate : 26.58 kilomètres



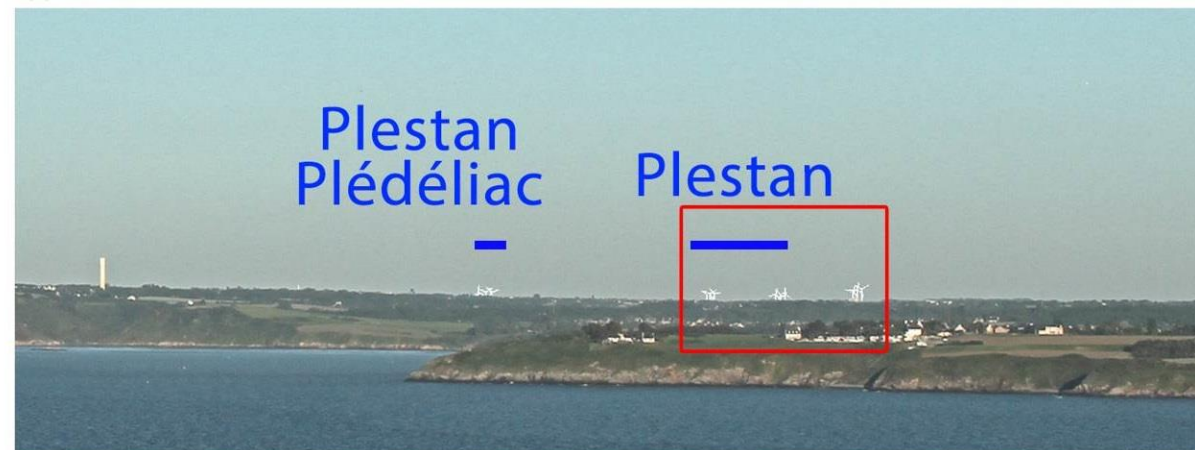
Eolienne du projet masquée Eolienne du projet visible

zoom sur le projet



Là aussi, le projet des 3 éoliennes sera perceptible selon les conditions climatiques. Ce projet tend à équilibrer le parc éolien existant, via la création d'une 3^{ème} ligne.

zoom



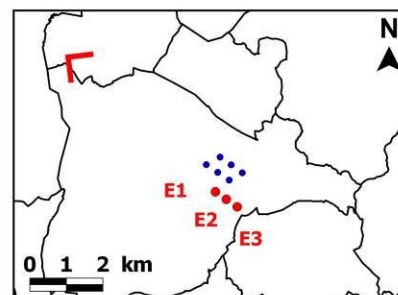
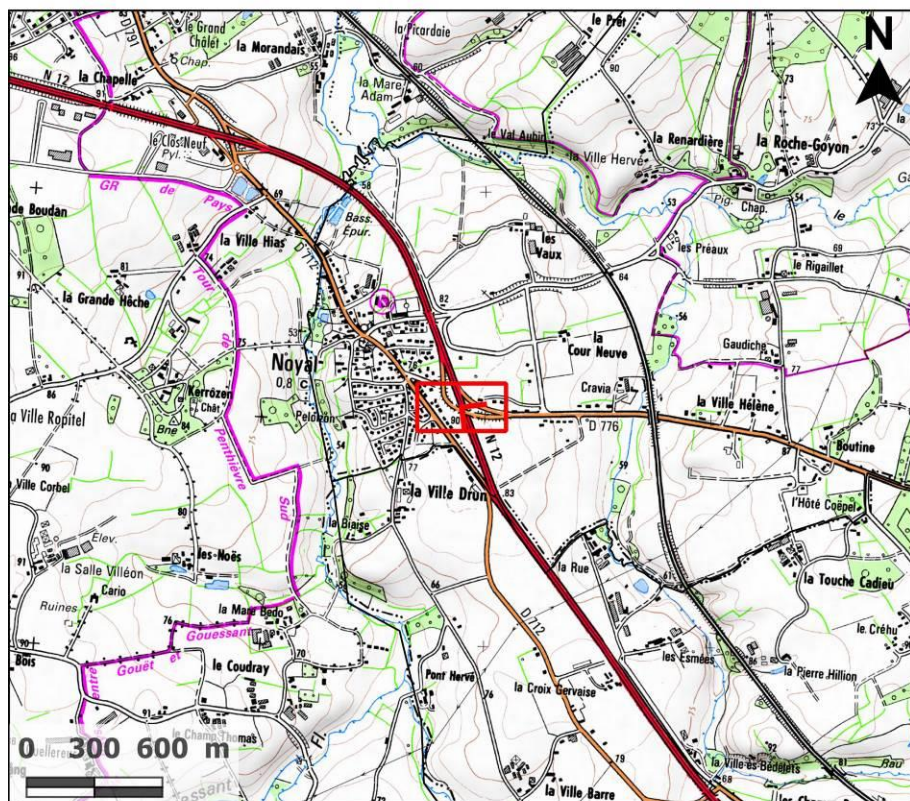


4.3.4 Visibilité et perception du projet éolien depuis les routes principales

Nous avons vu dans l'état initial que trois grands axes entourent le parc éolien : la RN 12 au sud, la RN 176 à l'est et la RD 776 au nord. Les photomontages suivants permettent d'apprécier la perception du parc depuis ces axes.

La RN 12

Point de vue n° 59 / RN 12 Lieu-dit La Ville Drun (pont)



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Eoliennes existantes
- Limites communales

Caractéristiques du point de vue

Distance à l'éolienne la plus proche E1 : 5.44 km



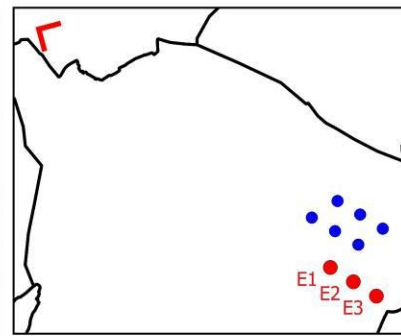
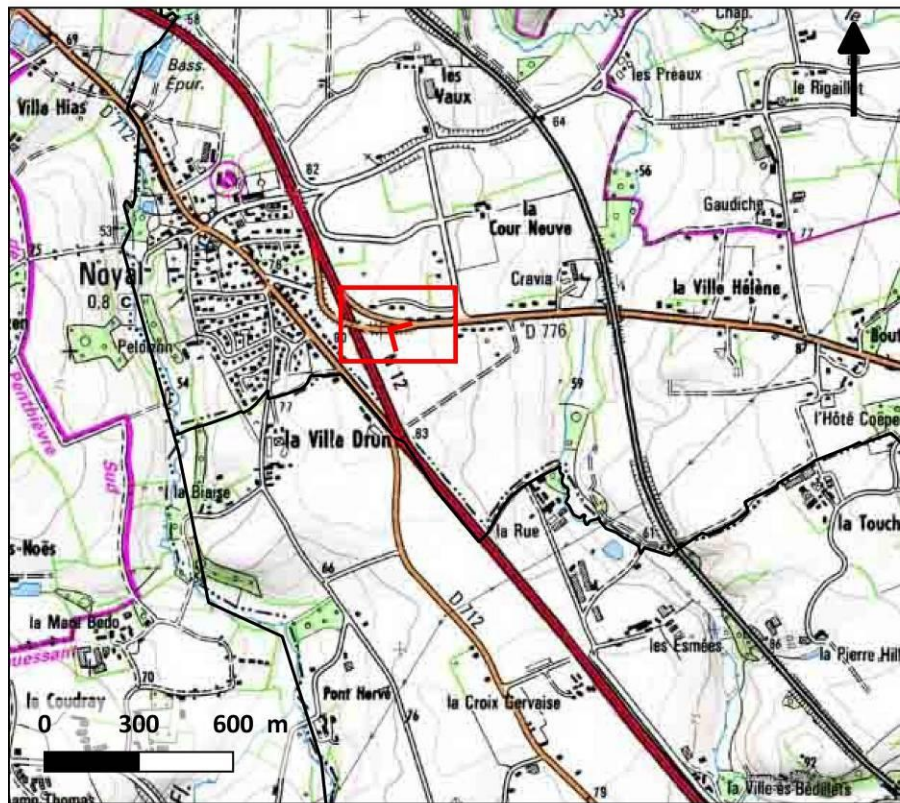
Eolienne du projet masquée Eolienne du projet visible



Depuis la sortie de la RN12, sur la route menant à Noyal, l'ouverture visuelle des lieux montrera l'alignement harmonieux des éoliennes de Plestan II. Elles s'afficheront dans cet ensemble paysager sans s'imposer dans ce cadre. Néanmoins, cette vue n'est pas représentative des vues depuis la RN12, qui est tantôt en déblai et tantôt en remblai comme le montre la photographie.



Point de vue n°58/ RD776, en sortie du pont surplombant la RN12 à hauteur de Noyal



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Eoliennes existantes
- limites communales

Caractéristiques du point de vue

Distance à l'éolienne la plus proche E1 : 5.27 km



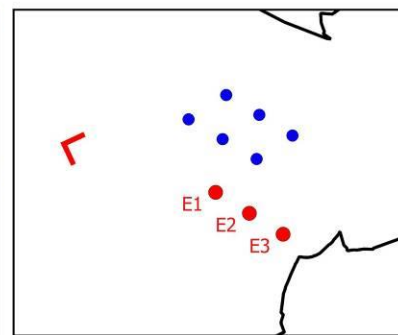
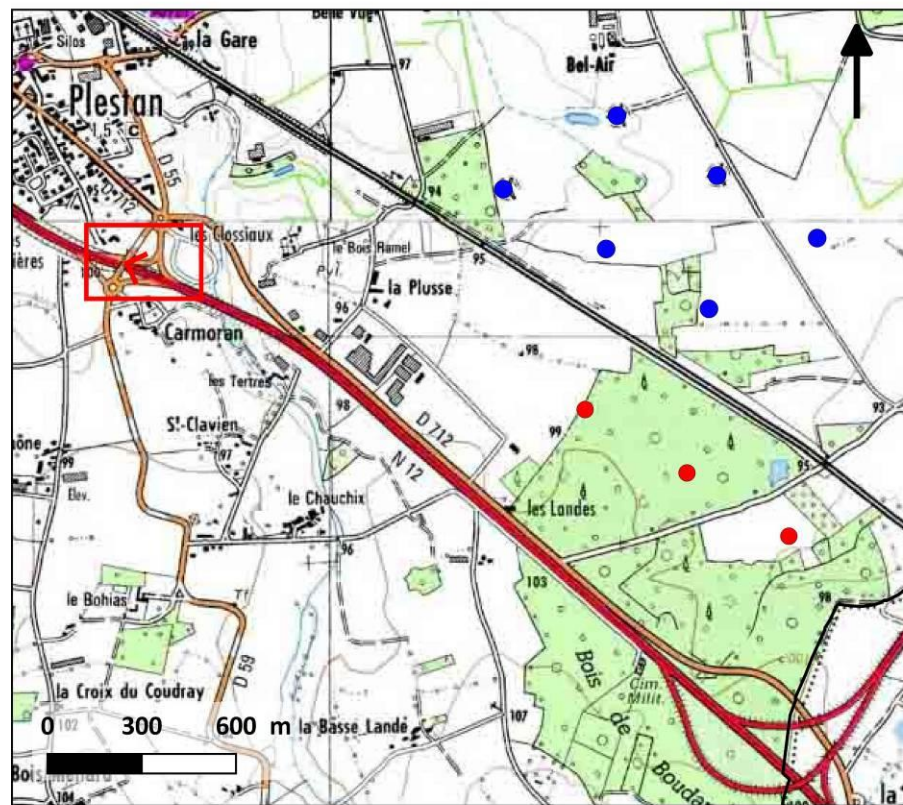
Eolienne du projet masquée
 Eolienne du projet visible



Vis-à-vis du point de vue précédent, l'observateur s'est déplacé d'une centaine de mètres. Il peut ainsi visualiser les trois lignes d'éoliennes constituées du parc éolien existant et de Plestan II, séparées par un espacement régulier.



Point de vue n°57 Depuis le pont surplombant la RN12 à hauteur de Plestan

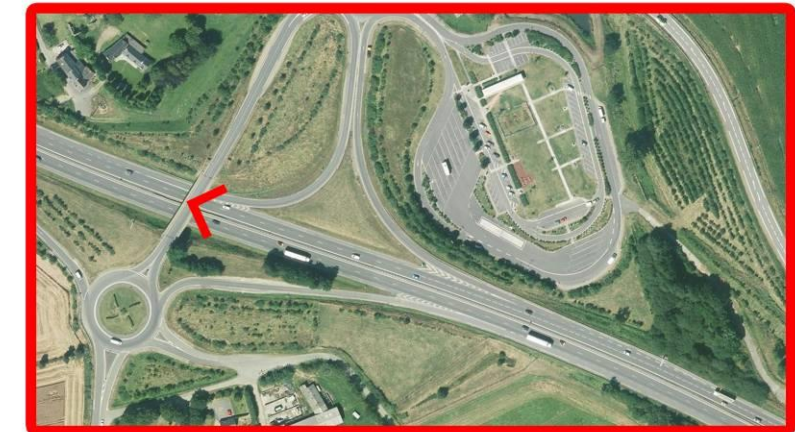


Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Eoliennes existantes
- limites communales

Caractéristiques du point de vue

Distance à l'éolienne la plus proche E1 : 1.52 km



Eolienne du projet masquée
 Eolienne du projet visible



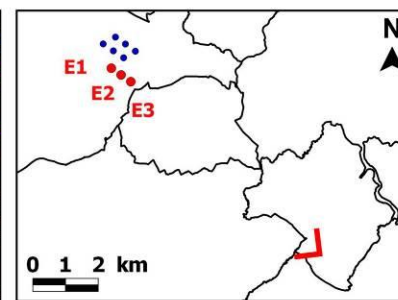
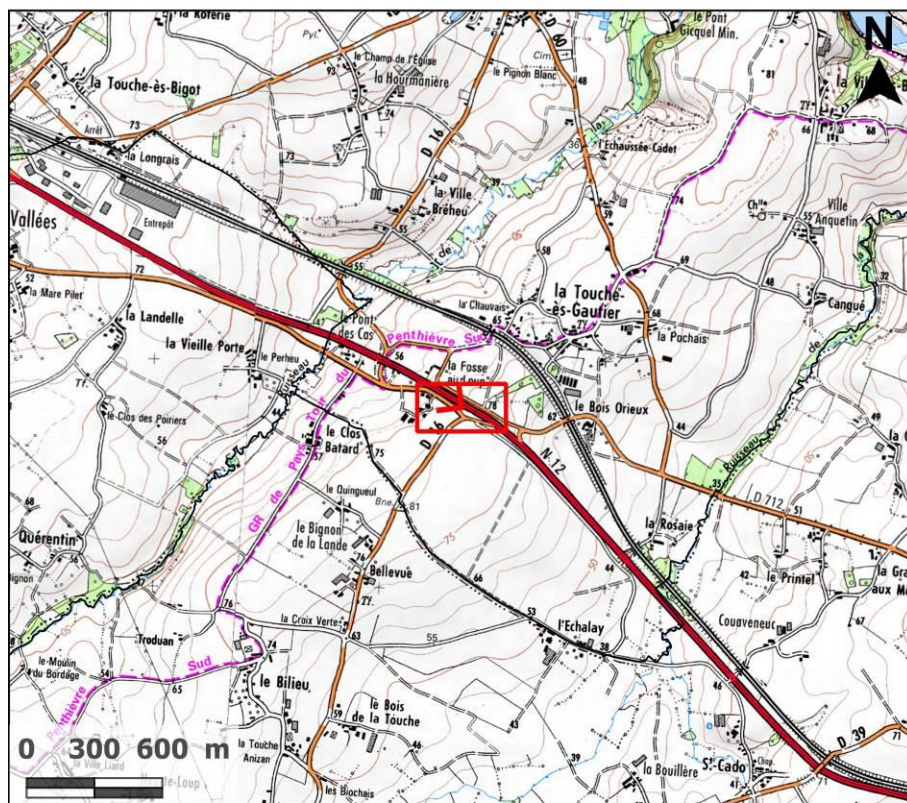
L'observateur s'est placé au-dessus de la RN 12. Les trois éoliennes supplémentaires viennent constituer un véritable parc éolien.



PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Point de vue n° 65 / RN 12 Sud-Est de Tramain

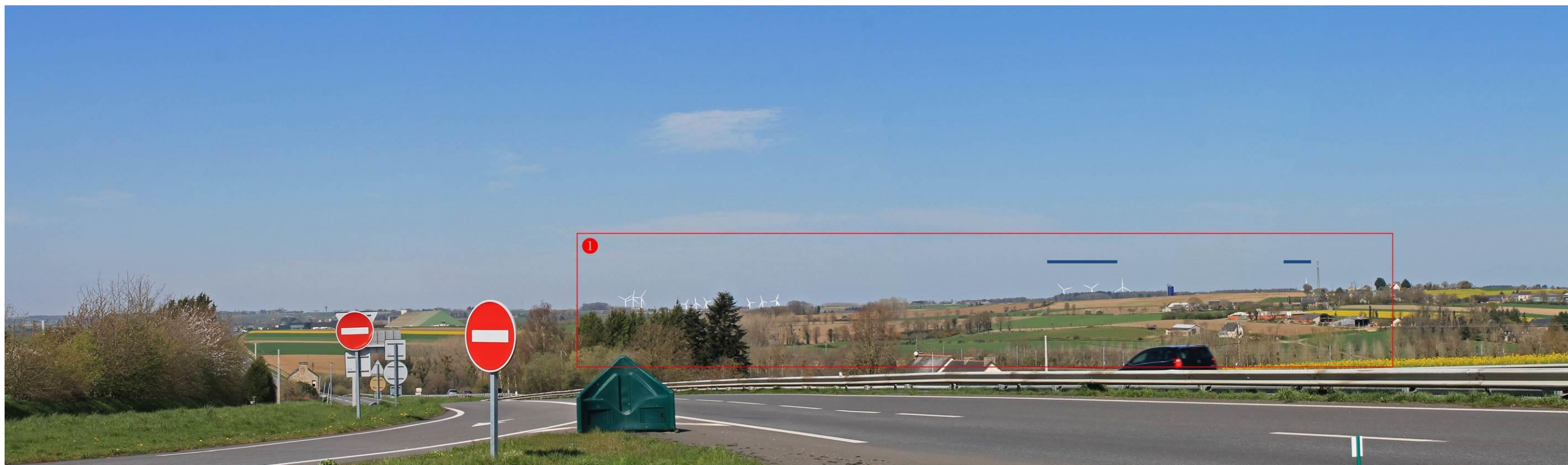


- Légende
- Point de vue
 - Eoliennes du projet
 - Eoliennes existantes
 - Limites communales

Caractéristiques du point de vue
Distance à l'éolienne la plus proche E3 : 7.79 km



Eolienne du projet masquée Eolienne du projet visible

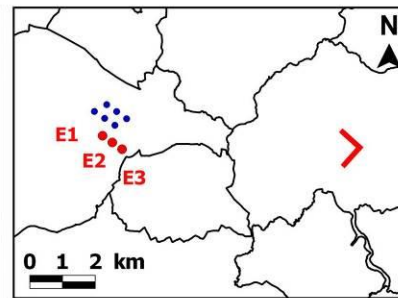
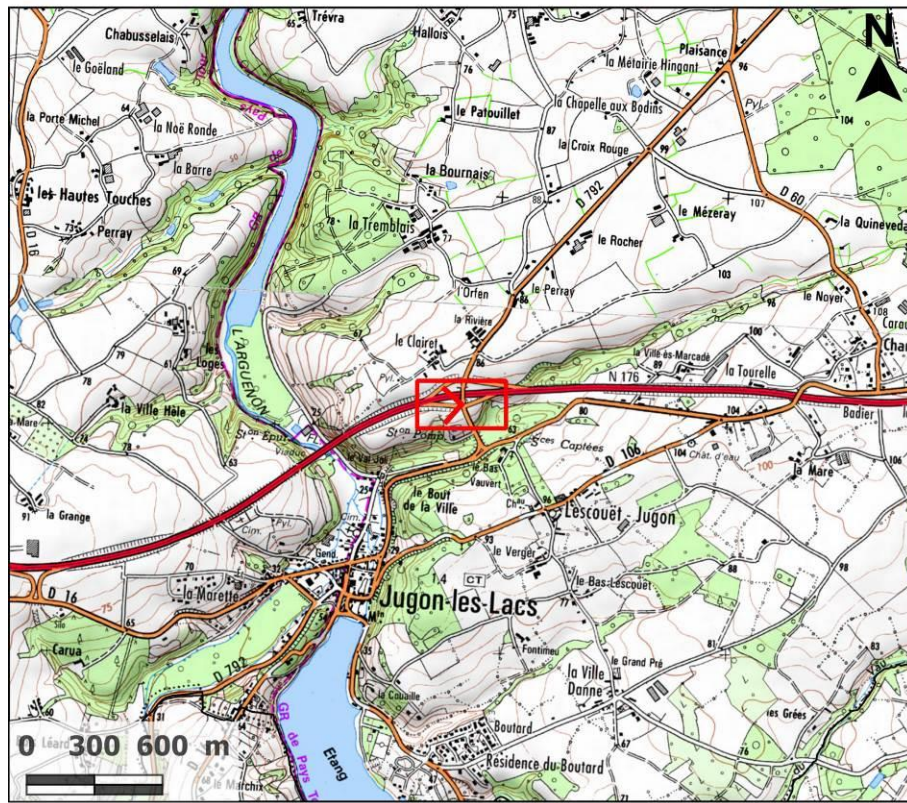


Là aussi, l'observateur profite de la structure en remblai de la RN12 pour observer le parc éolien. Les interdistances entre les différentes lignes sont respectées, formant un seul et unique parc. En bleu, le parc éolien de Plestan/Plédéliac.



La RN 176

Point de vue n° 35 / RN 176 Jugon Bretelle

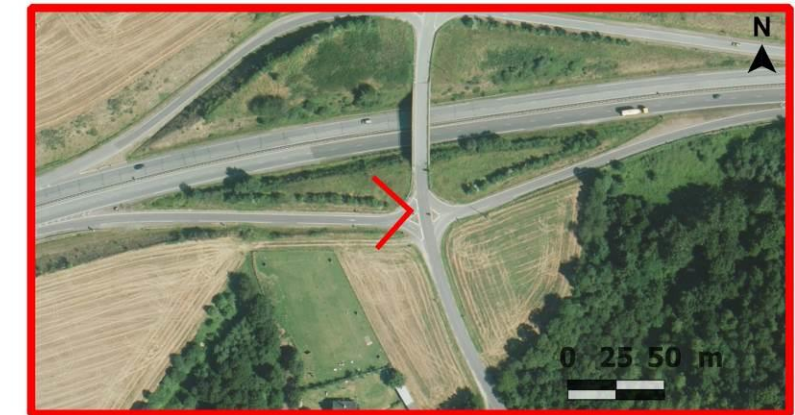


Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Eoliennes existantes
- Limites communales

Caractéristiques du point de vue

Distance à l'éolienne la plus proche E3 : 7.25 km



←--- Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



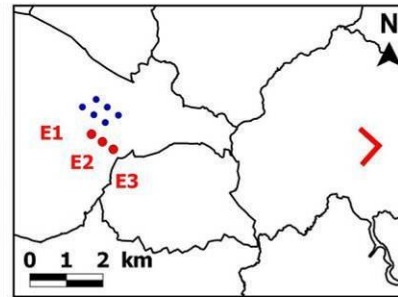
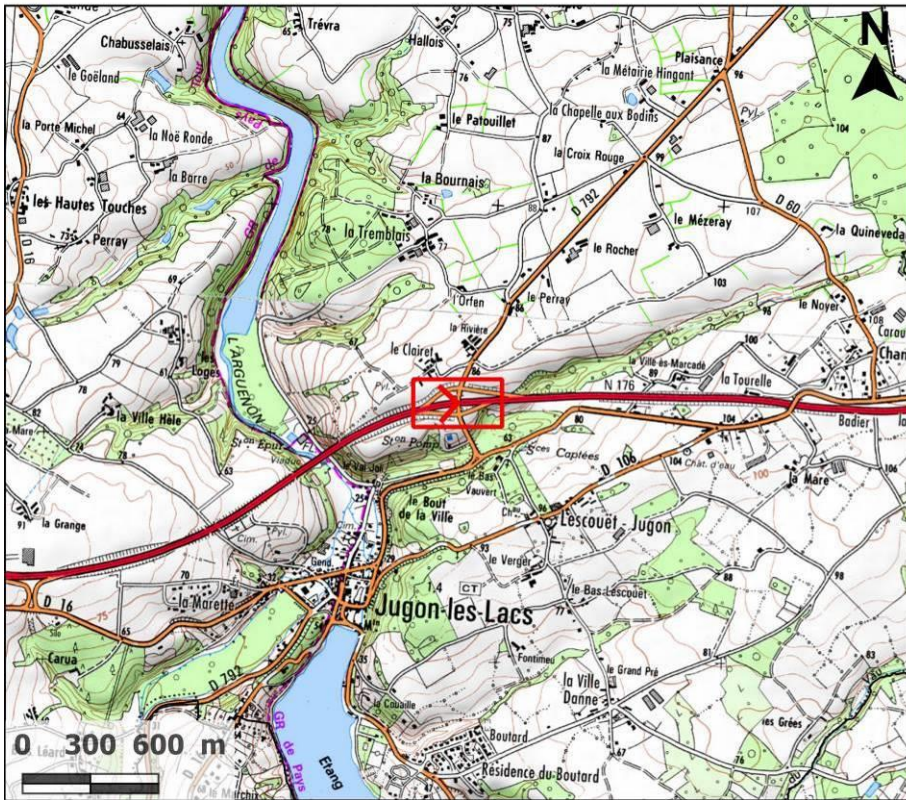
Contrairement à la RN 12, la RN 176 est généralement encaissée. Les vues sur le parc éolien sont possibles à condition de se situer sur un pont. Nonobstant les vues restent limitées.



PARTIE 4 – PIECE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Point de vue n° 60 / RN 176 sur Pont bretelle Jugon



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Eoliennes existantes
- Limites communales

Caractéristiques du point de vue

Distance à l'éolienne la plus proche E3 : 7.25 km



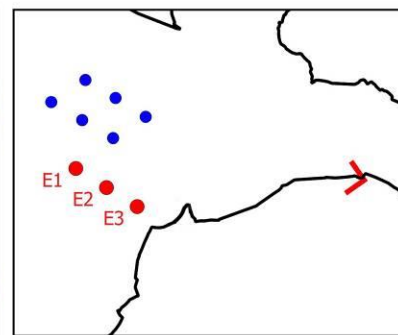
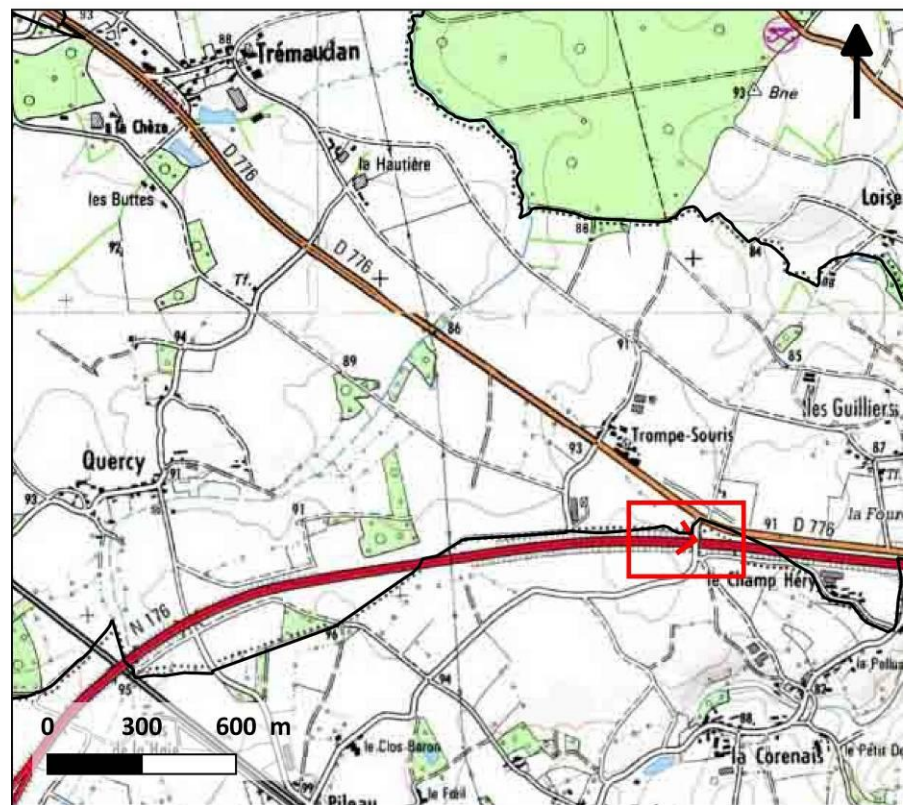
Eolienne du projet masquée
 Eolienne du projet visible



Voir commentaire précédent



Point de vue n°62 / Depuis le pont surplombant la RN176, en venant de la RD776



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Eoliennes existantes
- limites communales

Caractéristiques du point de vue

Distance à l'éolienne la plus proche E3 : 2.41 km



Eolienne du projet masquée

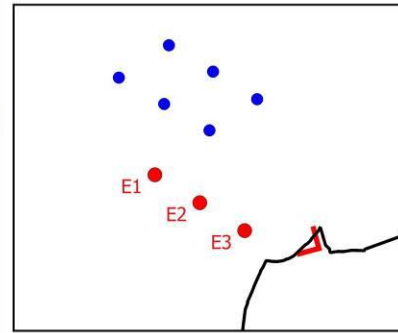
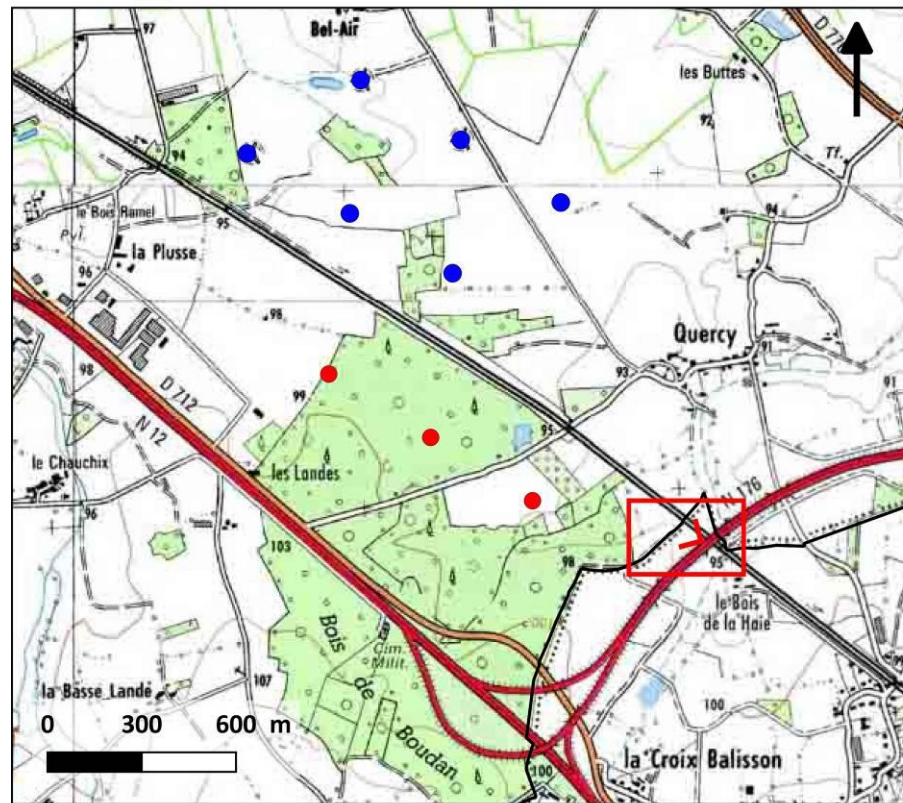
Eolienne du projet visible



L'observateur est situé dans l'axe de la RN 176. Sa position de surplomb au dessus de la RN 176 lui permettra de visualiser la rigueur de l'espacement des éoliennes de Plestan II



Point de vue n°63/ Depuis la RN176 à hauteur de la voie ferrée



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Eoliennes existantes
- limites communales

Caractéristiques du point de vue

Distance à l'éolienne la plus proche E3 : 0.5 km



vue panoramique

Eolienne du projet masquée
 Eolienne du projet visible

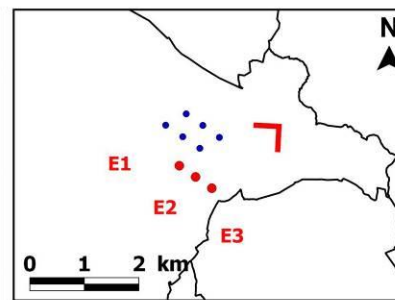
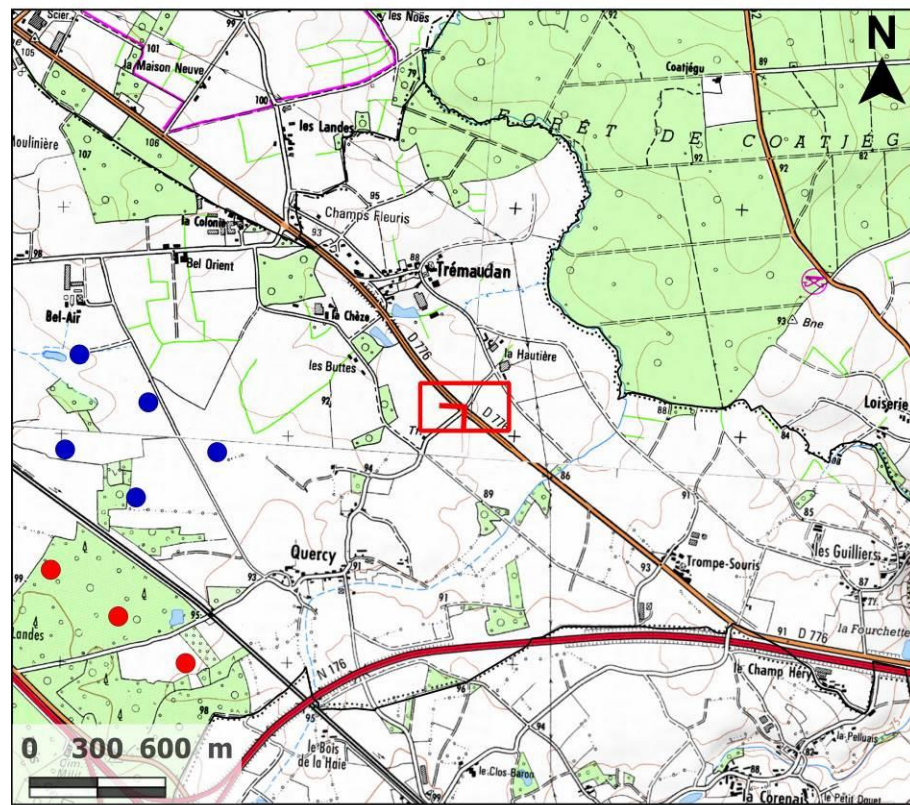


Perçue sous cet angle, la troisième ligne affiche son parallélisme avec celles du parc éolien existant et avec la voie ferrée. Elle renforce ainsi le dynamisme que les structures existantes imprégnaient déjà dans ce paysage. Par ailleurs, l'envergure de la forêt au-dessus de laquelle le parc éolien s'élève est suffisante pour qu'il n'y ait pas de disproportion dans le rapport d'échelle entre éoliennes et structures végétales.



La RD 776

Point de vue n° 61 / RD 776 Tremaudan



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Eoliennes existantes
- Limites communales

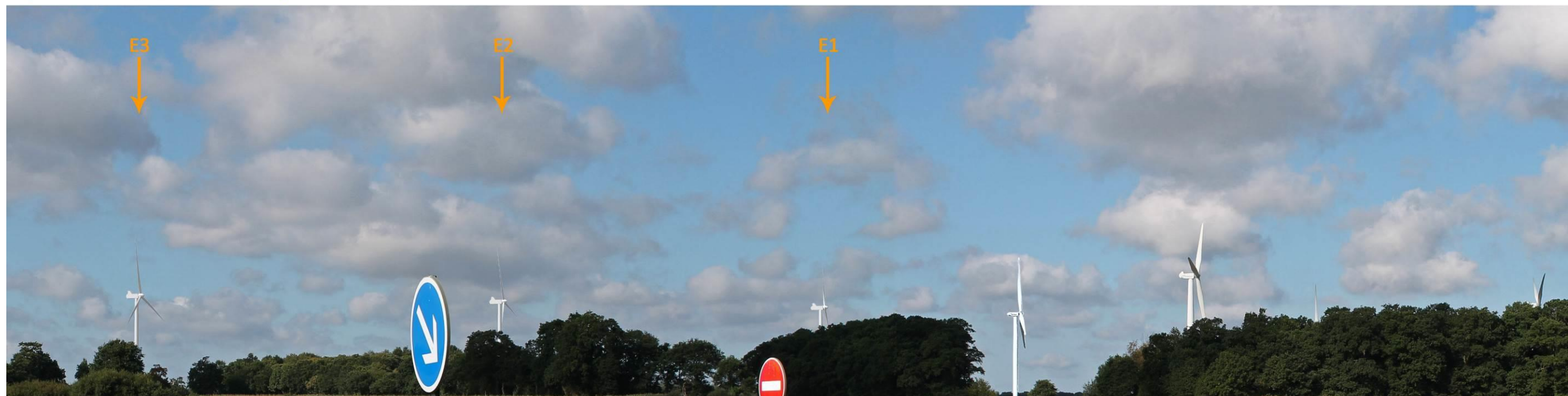
Caractéristiques du point de vue

Distance à l'éolienne la plus proche E3 : 1.79 km



vue panoramique

Eolienne du projet masquée
 Eolienne du projet visible



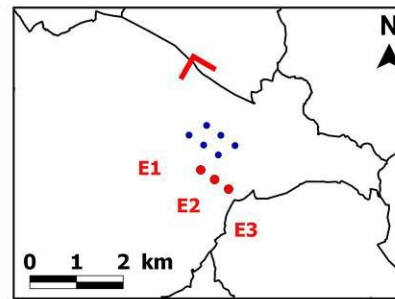
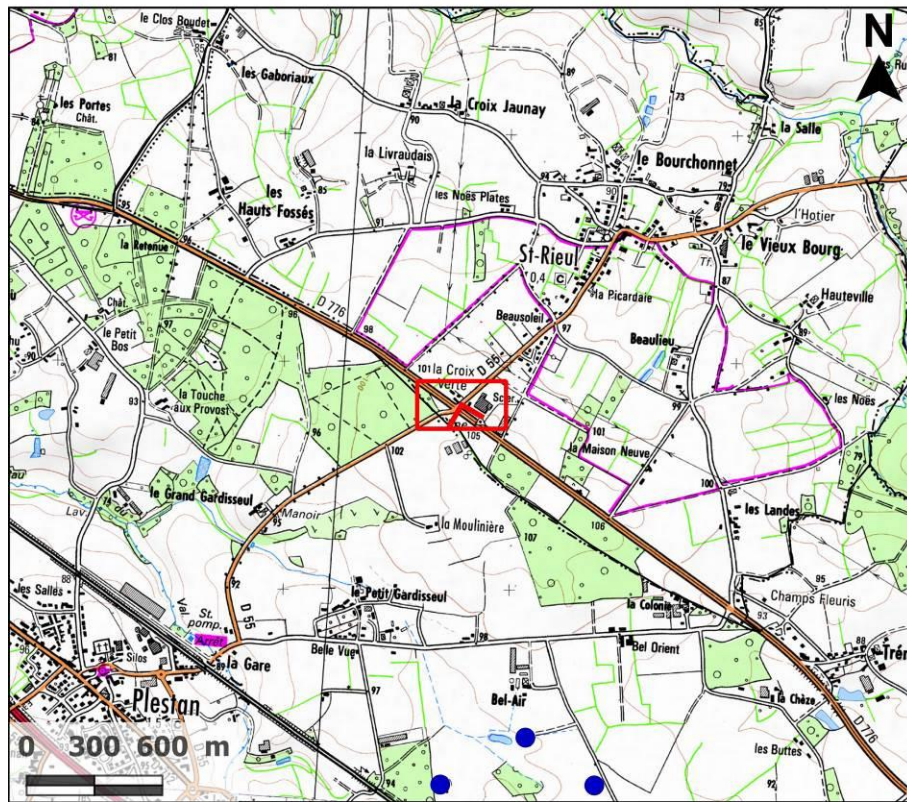
La RD 776 est située sur une altitude équivalente à la zone du projet éolien. Ici ce sont les masques végétaux qui tronqueront la vue sur le parc éolien en projet, ne permettant pas d'apprécier la symétrie de l'implantation par rapport aux éoliennes existantes.



PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Point de vue n° 64 / RD 776 Croix Verte



- Légende
- Point de vue
 - Eoliennes du projet
 - Eoliennes existantes
 - Limites communales

Caractéristiques du point de vue
Distance à l'éolienne la plus proche E1 : 2.41 km



Eolienne du projet masquée Eolienne du projet visible



Voir commentaire précédent.

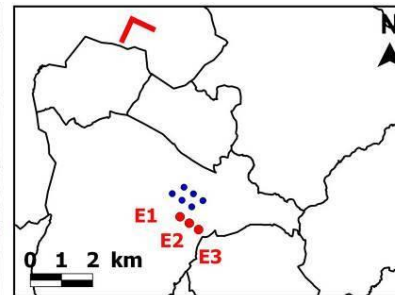
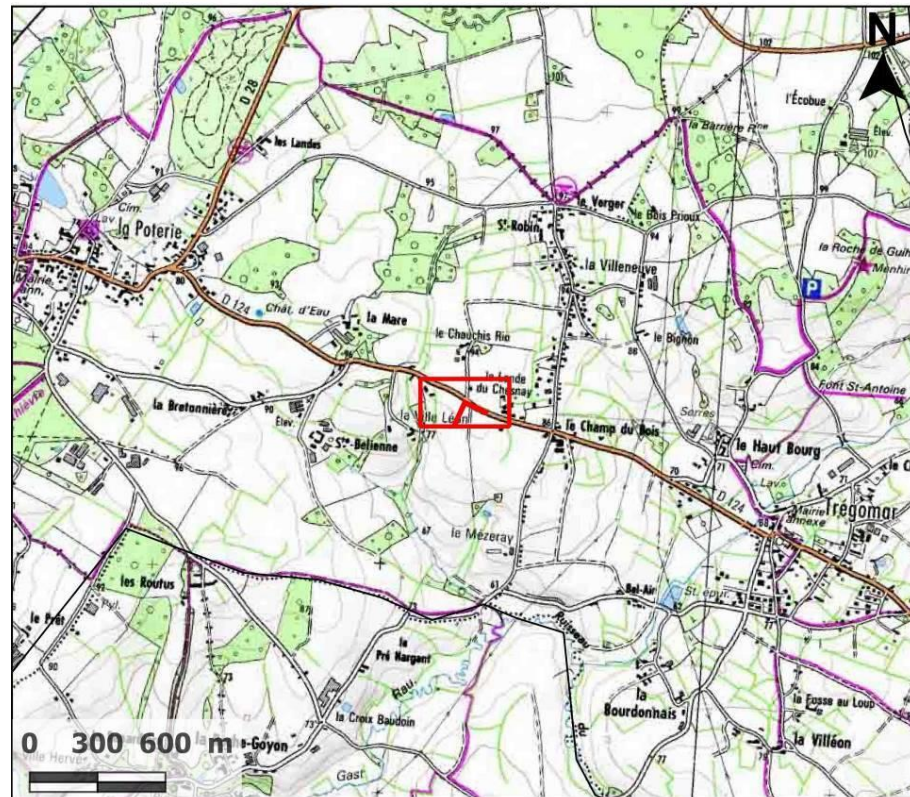
La RN 176 et la RD 776 sont peu impactées par le nouveau parc éolien. Quant à la RN 12, les vues sont plus nombreuses, à condition de se placer en position de dévers (depuis les séquences en remblai). Cet impact reste limité car les trois éoliennes viennent s'insérer de manière logique avec celles existantes.



4.3.5 Visibilité et perception du projet éolien depuis les routes secondaires

Les routes secondaires sont le prolongement des routes principales, afin d'atteindre les différents lieux de vie (bourg et hameaux). Ce réseau constitue un réseau généralement emprunté par des personnes habitant sur le territoire proche du projet éolien.

Point de vue n° 73 / RD 124 Chauchis Rio



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Eoliennes existantes
- Limites communales

Caractéristiques du point de vue

Distance à l'éolienne la plus proche E1 : 6.49 km



Eolienne du projet masquée Eolienne du projet visible



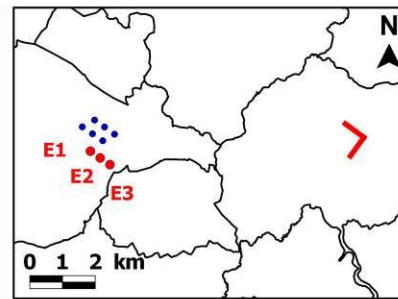
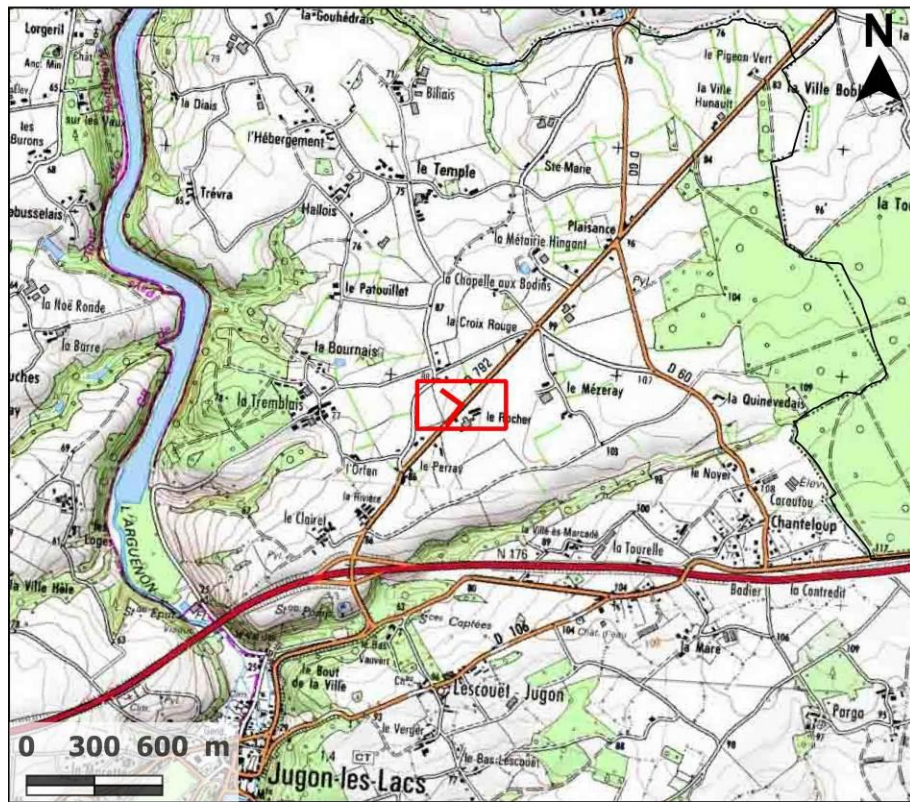
Le projet se situe en arrière du plan du parc éolien existant.



PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Point de vue n° 70 / RD 792 Le Rocher



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Eoliennes existantes
- Limites communales

Caractéristiques du point de vue

Distance à l'éolienne la plus proche E3 : 7.79 km



zoom

Eolienne du projet masquée Eolienne du projet visible



L'observateur se dirige en direction de la RN 176. À sa droite, il pourra apercevoir un ensemble des parcs éoliens : au premier plan, Plestan/Plédéliac (sous trait bleu), au second plan, Plestan I et II et à gauche, Lamballe I et II (sous trait noir). La décomposition du parc éolien de Plestan/Plédéliac perturbe quelque l'unité de ces parcs éoliens. Plestan II s'inscrit dans la continuité du parc existant de Plestan.

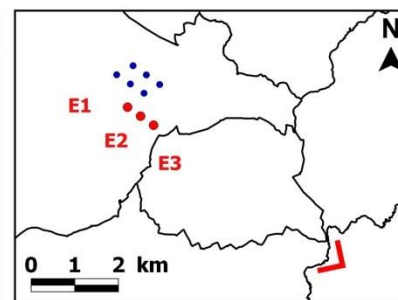
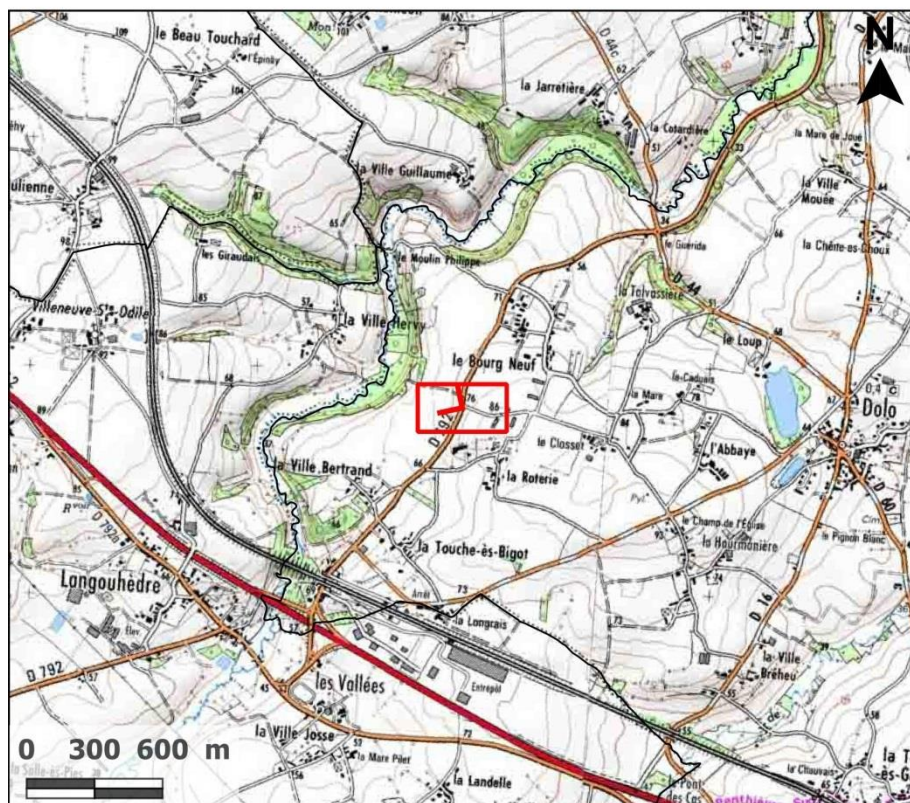
Par ailleurs, il est possible de distinguer les parcs du Mené (en orange), Saint-Alban/Henansal (en rouge).



PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Point de vue n° 66 / RD 792 Bourg neuf



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Eoliennes existantes
- Limites communales

Caractéristiques du point de vue

Distance à l'éolienne la plus proche E3 : 5.37 km



vue panoramique

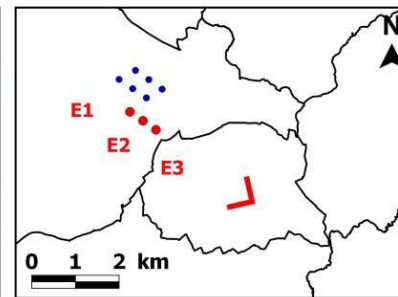
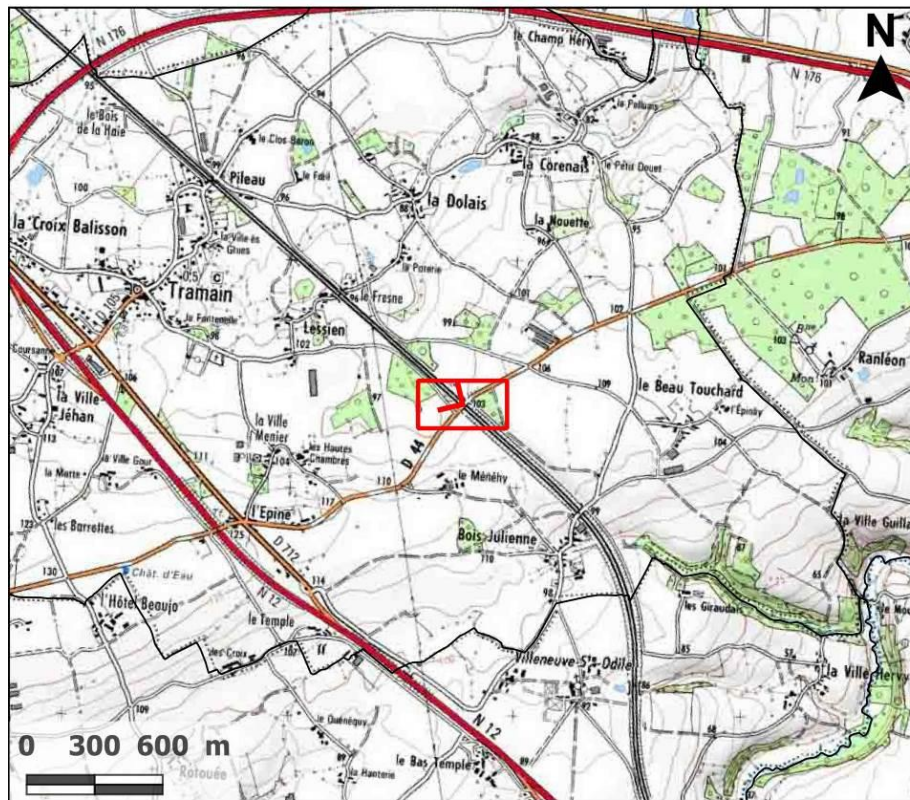
Eolienne du projet masquée
 Eolienne du projet visible



Les éoliennes sont faiblement visibles. L'impact est faible et ne perturbe pas le regard de l'observateur attiré par la ligne d'horizon à gauche et la vallée faisant office de limite communale. Sous le trait bleu une partie du projet éolien de Plestan/Plédéliac.



Point de vue n° 76 / RD 44 Pont voie ferrée



Légende

- Point de vue
- Eoliennes du projet
- Eoliennes existantes
- Limites communales

Caractéristiques du point de vue

Distance à l'éolienne la plus proche E3 : 2.74 km



Eolienne du projet masquée Eolienne du projet visible



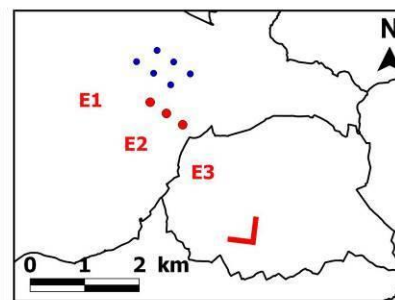
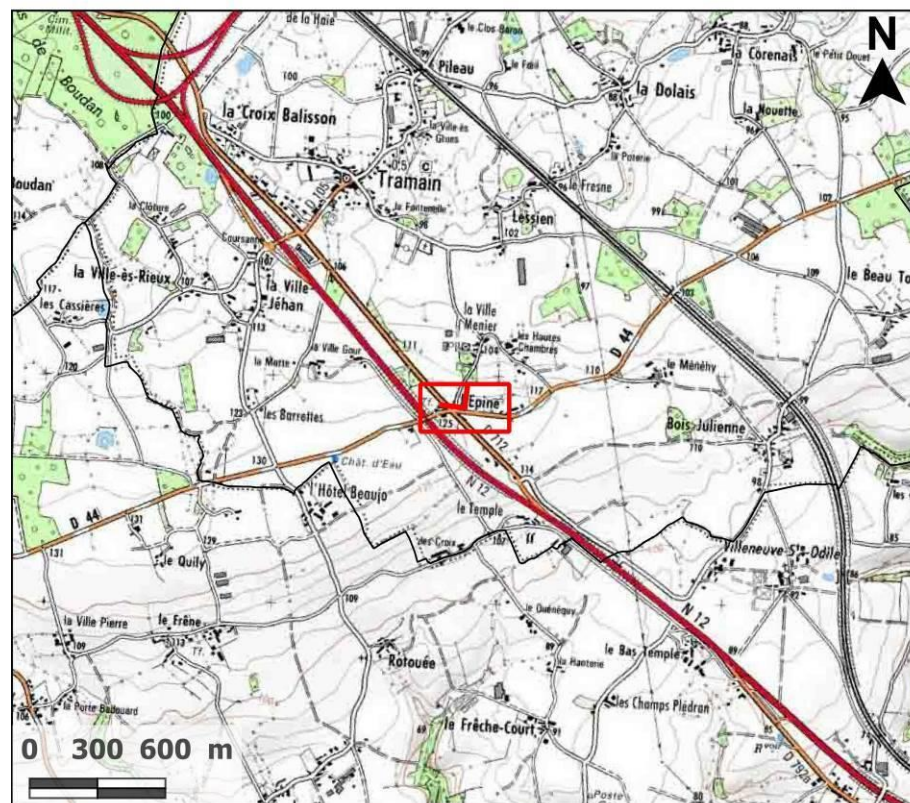
Depuis la RD 44, au dessus de la voie ferrée, les éoliennes en projet répondent à la symétrie des éoliennes existantes, la voie ferrée faisant office de séparation physique entre les deux parcs.



PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Point de vue n° 67 / RD 712 L'Epine



- Légende
- Point de vue
 - Eoliennes du projet
 - Eoliennes existantes
 - Limites communales

Caractéristiques du point de vue
Distance à l'éolienne la plus proche E3 : 2.5 km



Eolienne du projet masquée Eolienne du projet visible



Ici, l'observateur sort de la RN12 et s'apprete à franchir le giratoire desservant les communes de Jugon-les-Lacs, Tramain ou encore Plénée-Jugon. Les éoliennes certes plus grandes, ne constituent pas un élément nouveau : au second plan, le parc éolien de Plestan et en arrière plan, les parcs de Lamballe (I et II) et Saint-Alban.